

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Services départementaux
d'incendie et de secours (SDIS)

2009



CNRACL
FONDS NATIONAL
DE PRÉVENTION

*"Agis ensemble
pour la prévention"*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
<i>Types d'établissements et codification utilisée dans le rapport annuel de la BND</i>	6
<i>Définitions et méthodes de calcul des indicateurs statistiques utilisés</i>	7
<i>Contenu de la BND</i>	8
1 PRESENTATION DE L'ACCIDENTALITE DES 82 % DES SDIS	10
1.1 Paysage régional des événements 2009 des SDIS.....	10
1.2 Répartition des événements selon le type de personnel, la catégorie des SDIS et du type d'événement.....	11
1.3 Répartition des événements selon le type de personnel et la nature de l'événement	12
1.4 Indicateurs selon le type de personnel et la nature des événements	13
1.5 Répartition du nombre d'événements selon l'appartenance à un Service de santé et de secours médical (SSSM)	14
1.6 Répartition du nombre d'événements selon l'information Enquête Hygiène et sécurité (HS).....	14
1.7 L'indemnisation des SPP et PATS de la CNRACL : Flux 2009	15
2 L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)	17
2.1 synthèse des accidents des sapeurs pompiers professionnels	17
2.1.1 Synthèse et répartition des événements 2009.....	17
2.1.2 Indicateurs par catégorie de SDIS et nature de l'événement	18
2.1.3 La saisonnalité des événements.....	19
2.2 ACCIDENT DE SERVICE SUR SITE D'INTERVENTION	20
2.2.1 Accident de service des SPP : répartition des événements selon l'ancienneté	20
2.2.2 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la tranche horaire ...	21
2.2.3 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la tâche exercée	22
2.2.4 Accident de service des SPP : répartition des événements selon l'élément matériel ..	24
2.2.5 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la nature de lésion ..	26
2.2.6 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la siège de lésion	27
2.3 ACCIDENT ROUTIER DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	28
2.3.1 Accident routier des SPP : répartition des événements selon l'ancienneté	28
2.3.2 Accident routier des SPP : répartition des événements selon la tranche horaire	29
2.3.4 Accident routier des SPP : répartition des accidents de service circulation selon la tâche exercée	31
2.3.5 Accident routier des SPP : répartition selon la nature de lésion	32
2.3.6 Accident routier des SPP : répartition selon le siège de lésion	32
3 L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)	34
3.1 synthèse des accidents des sapeurs pompiers volontaires	34
3.1.1 Synthèse et répartition des événements 2009.....	34
3.1.2 Indicateurs par catégorie de SDIS et nature de l'événement	35
3.1.3 La saisonnalité des événements des SPV	36

3.2	ACCIDENT DE SERVICE SUR SITE D'INTERVENTION	37
3.2.1	Accident de service des SPV : répartition des événements selon l'ancienneté	37
3.2.2	Accident de service des SPV : répartition des événements selon la tranche horaire	38
3.2.3	Accident de service des SPV : répartition des événements selon la tâche exercée.....	39
3.2.4	Accident de service des SPV : répartition des événements selon l'élément matériel ...	40
3.2.5	Accident de service des SPV : répartition des événements selon la nature de lésion ...	41
3.2.6	Accident de service des SPV : répartition des événements selon le siège de lésion	42
3.3	ACCIDENT ROUTIER DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES.....	43
3.3.1	Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon l'ancienneté	43
3.3.2	Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon la tranche horaire.	44
3.3.3	Accident routier des SPV : répartition des accidents de service circulation et accident de trajet	44
3.3.4	Accident routier des SPV : répartition des accidents de service circulation et accident de trajet selon la tâche	45
3.3.5	Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon la nature de lésion	46
3.3.6	Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon le siège de lésion..	47
4	L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS) ...	48
4.1	synthèse des accidents des personnels administratifs techniques et spécialisés (PATS)	48
4.1.1	Synthèse et répartition des événements 2009.....	48
4.1.2	La saisonnalité des événements.....	49
4.2	CARACTERISTIQUES DETAILLEES DES EVENEMENTS DES PATS.....	50
4.2.1	Répartition des événements selon l'ancienneté	50
4.2.2	Répartition des accidents de service selon l'élément matériel	50
4.2.3	Répartition des accidents selon la nature de lésion	51
4.2.4	Répartition des accidents de service selon le siège de lésion	51

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de prêter son concours à l'opération de recueil de données dont la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés est l'organisme coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de SDIS.

Contacts



05 56 11 37 65



bnd@caissedesdepots.fr



<http://fnp.cnracl.fr>

Types d'établissements et codification utilisée dans le rapport annuel de la BND

SDIS	:	Service départemental d'incendie et de secours
CNRACL	:	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
ATIACL	:	Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
RISP	:	Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
BND	:	Banque Nationale de Données
PRORISQ	:	Logiciel de gestion du risque professionnel
SPP	:	Sapeur-pompier professionnel (Fonction publique)
SPV	:	Sapeur-pompier volontaire La législation impose le terme 'accident de service' pour la catégorie de personnel 'sapeur-pompier volontaire'. Le terme accident de travail correspond à la catégorie des autres salariés affiliés au régime général.
PATS	:	Personnel administratif technique et spécialisé.
SSSM	:	Service de santé et de secours médical
Enquête HS	:	Enquête Hygiène et sécurité

Les règles de classement des SDIS

En application de l'article R 1424-1-1 du CGCT, les services départementaux d'incendie et de secours sont classés en [cinq catégories](#). L'arrêté du 2 août 2001 précise trois critères de classement des SDIS :

- La population du département établie par l'institut national de la statistique et des études économiques (recensement général 1999) ;
- Les contributions, participations et subventions ordinaires au vu du dernier compte administratif connu ;
- L'effectif de sapeurs-pompiers du corps départemental au 1^{er} janvier de l'année considérée.

Les critères de classement

Points	Population en milliers d'habitants	Contributions, participations et subventions en M€	Sapeurs-pompiers professionnels	Sapeurs-pompiers volontaires
1	moins de 100	moins de 4,5	moins de 100	moins de 200
2	de 100 à moins de 150	de 4,5 à moins de 6	de 100 à moins de 200	de 200 à moins de 400
3	de 150 à moins de 200	de 6 à moins de 7,5	de 200 à moins de 350	de 400 à moins de 700
4	de 200 à moins de 250	de 7,5 à moins de 10,5	de 350 à moins de 500	de 700 à moins de 1 000
5	de 250 à moins de 300	de 10,5 à moins de 13,5	de 500 à moins de 750	de 1 000 à moins de 1 500
6	de 300 à moins de 400	de 13,5 à moins de 17	de 750 à moins de 950	de 1 500 à moins de 1900
7	de 400 à moins de 500	de 17 à moins de 21,5	de 950 à moins de 1 200	de 1 900 à moins de 2 400
8	de 500 à moins de 600	de 21,5 à moins de 26	1 200 et plus	2 400 et plus
9	de 600 à moins de 750	de 26 à moins de 30,5		
10	de 750 à moins de 900	de 30,5 à moins de 36,5		
11	de 900 à moins de 1 100	de 36,5 à moins de 42,5		
12	de 1 100 à moins de 1 300	de 42,5 à moins de 49		
13	de 1 300 à moins de 1 500	de 49 à moins de 56		
14	de 1 500 à moins de 1 700	de 56 à moins de 66		
15	de 1 700 à moins de 2 000	de 66 à moins de 76		
16	2 000 et plus	76 et plus		

- 1^{re} catégorie : total d'au moins 36 points
 - 2^e catégorie : total d'au moins 28 points
 - 3^e catégorie : total d'au moins 22 points
 - 4^e catégorie : total d'au moins 15 points
 - 5^e catégorie : total de moins de 15 points

Définitions et méthodes de calcul des indicateurs statistiques utilisés

Tous les indicateurs n'ont pas été calculés, faute de données suffisantes.

➤ Indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000}}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

➤ Taux de fréquence (TF)

Le taux de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 000 heures travaillées.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

➤ Taux de gravité (TG)

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendrier réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt x 1 000}}{\text{Heures travaillées}}$$

➤ Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque Nationale de Données).

➤ Durée congés associée

La durée de congé associée arrêtée au 02/07/2010 correspond au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2009 uniquement.

Contenu de la BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Le rapport 2009 a été découpé en quatre parties pour une meilleure lisibilité :

- une partie synthétique comportant les données générales
- une partie concernant la population hospitalière
- une partie concernant la population territoriale
- une partie concernant la population des Services Départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque sous-rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SDIS), de leur type et de leur taille.

La ventilation de ces données se fait selon les critères de choix suivants :

- ☞ Type d'événement :
 - Accident de service pour les agents SPP, SPV et PATS de la fonction publique
 - Accident de travail pour les salariés du Régime général et PATS
 - Accident de trajet
 - Maladie professionnelle
- ☞ Sexe
- ☞ Métiers, branches administratives (filiales ou groupes de personnel)
- ☞ Elément matériel
- ☞ Siège et nature de la lésion
- ☞ Tâche exercée

PRESENTATION DE LA POPULATION SDIS

Effectifs	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	TOTAL
Effectifs SDIS SPP	20 738	10 365	5 603	2 807	582	40 095
Echantillon BND SPP	18 200	9 158	4 043	2 339	575	34 315
<i>Part en %</i>	<i>87,8%</i>	<i>88,4%</i>	<i>72,2%</i>	<i>83,3%</i>	<i>98,8%</i>	<i>85,6%</i>
Effectifs SDIS SPV	61 893	60 188	40 729	25 879	8 136	196 825
Echantillon BND SPV	49 079	57 505	30 739	24 658	7 434	169 415
<i>Part en %</i>	<i>79,3%</i>	<i>95,5%</i>	<i>75,5%</i>	<i>95,3%</i>	<i>91,4%</i>	<i>86,1%</i>
Effectifs SDIS PATS	5 416	2 810	1 650	939	326	11 141
Echantillon BND PATS	4 836	2 406	1 221	837	299	9 599
<i>Part en %</i>	<i>89,3%</i>	<i>85,6%</i>	<i>74,0%</i>	<i>89,1%</i>	<i>91,7%</i>	<i>86,2%</i>

Règles de classement des SDIS: cf page 5

81 SDIS ont été retenus pour composer l'échantillon de la Direction de la Sécurité Civile (DSC) ce qui représente 82 % des collectivités et 86 % des effectifs.

Il s'agit des chiffres de la DSC sur la base des déclarations SDIS. Le périmètre défini a été consolidé à une date postérieure à celle retenue par la DSC.

1.2 Répartition des événements selon le type de personnel, la catégorie des SDIS et du type d'événement

Type de personnel	Type d'événement	Catégorie	EVENEMENTS			Durée congés associée		Taux de sinistralité	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.		
SPP	Accident de service	1	2 000	1 251	3 251	55 742	28	17,9%	
		2	1 044	868	1 912	25 540	24	20,9%	
		3	442	380	822	11 594	26	20,3%	
		4	238	243	481	6 762	28	20,6%	
		5	38	36	74	946	25	12,9%	
	Total Accident de service			3 762	2 778	6 540	100 584	27	19,1%
	Accident de trajet	1	78	33	111	2 858	37	0,6%	
		2	16	8	24	856	54	0,3%	
		3	7	2	9	425	61	0,2%	
		4	11	4	15	1 075	98	0,6%	
5		1	0	1	23	23	0,2%		
Total Accident de trajet			113	47	160	5 237	46	0,5%	
Total SPP			3 875	2 825	6 700	105 821	27	19,5%	
SPV	Accident de service	1	1 006	808	1 814	26 471	26	3,7%	
		2	671	785	1 456	17 620	26	2,5%	
		3	344	436	780	10 770	31	2,5%	
		4	278	372	650	9 867	35	2,6%	
		5	74	118	192	2 296	31	2,6%	
	Total Accident de service			2 373	2 519	4 892	67 024	28	2,9%
	Accident de trajet	1	44	37	81	2 728	62	0,2%	
		2	28	14	42	816	29	0,1%	
		3	16	8	24	703	44	0,1%	
		4	20	11	31	823	41	0,1%	
5		2	3	5	12	6	0,1%		
Total Accident de trajet			110	73	183	5 082	46	0,1%	
Total SPV			2 483	2 592	5 075	72 106	29	3,0%	
PATS	Accident de service/ Travail	1	116	92	208	2 771	24	4,3%	
		2	60	46	106	1 031	17	4,4%	
		3	37	19	56	912	25	4,6%	
		4	19	21	40	739	39	4,8%	
		5	2	8	10	46	23	3,3%	
	Total Accident de service			234	186	420	5 499	24	4,4%
	Accident de trajet	1	30	11	41	1 057	35	0,8%	
		2	4	5	9	149	37	0,4%	
		3	5	5	10	183	37	0,8%	
		4	4	4	8	70	18	1,0%	
5		1	0	1	4	4	0,3%		
Total Accident de trajet			44	25	69	1 463	33	0,7%	
Total PATS			278	211	489	6 962	25	5,1%	
Total			6 636	5 628	12 264	184 889	28	5,7%	

1.3 Répartition des événements selon le type de personnel et la nature de l'événement

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Durée congés associée		Taux de sinistralité
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.	
Effectifs → 34 315 SPP						
Accident de service <i>Mission</i>	1 231	1 318	2 549	30 784	25	7,4%
Accident de service <i>Casernement</i>	2 460	1 391	3 851	67 602	27	11,2%
Accident de service*	11	16	27	207	19	0,1%
Accident de service circulation	60	53	113	2 000	33	0,3%
Accident de trajet	113	47	160	5 237	46	0,5%
Total SPP	3 875	2 825	6 700	105 830	27	19,5%
Effectifs → 169 415 SPV						
Accident de service <i>Mission</i>	1 050	1 662	2 712	27 110	26	1,6%
Accident de service <i>Casernement</i>	1 213	737	1 950	36 458	30	1,2%
Accident de service*	8	24	32	418	52	0,0%
Accident de service circulation	102	96	198	3 038	30	0,1%
Accident de trajet	110	73	183	5 082	46	0,1%
Total SPV	2 483	2 592	5 075	72 106	29	3,0%
Effectifs → 9 599 PATS						
Accident de service <i>Mission</i>	44	35	79	1 071	24	0,8%
Accident de service <i>Casernement</i>	87	71	158	2 147	25	1,6%
Accident de service*	98	79	177	2 216	23	1,8%
Accident de service circulation	5	1	6	65	13	0,1%
Accident de trajet	44	25	69	1 463	33	0,7%
Total PATS	278	211	489	6 962	25	5,1%
TOTAL	6 636	5 628	12 264	184 898	28	5,7%

* Accident de service non défini mission ou casernement

L'activité en caserne des sapeurs-pompiers professionnels reste le plus accidentogène. Plus de 6 accidents sur 10 ont lieu en caserne, et sur 100 jours d'arrêt, 64 sont dus à un accident en caserne.

Chez les sapeurs-pompiers volontaires, ce sont les accidents en mission qui sont les plus accidentogènes. Ils représentent plus de la moitié des événements. Sur 100 jours d'arrêt, 38 sont dus à des accidents en mission et 53 jours à des accidents en caserne.

Le taux de sinistralité est sensiblement plus élevé chez les sapeurs-pompiers professionnels que chez les volontaires sur l'ensemble des accidents.

1.4 Indicateurs selon le type de personnel et la nature des événements

Nature de l'événement	Taux de sinistralité	indice fréquence	taux de fréquence	Taux de gravité
Effectifs → 34 315 SPP				
Accident de service <i>Mission</i>	7,4%	35,9	22,3	0,6
Accident de service <i>Casernement</i>	11,2%	71,7	44,6	1,2
Accident service*	0,1%	0,3	0,2	0,0
Accident de service circulation	0,3%	1,7	1,1	0,0
Accident de trajet	0,5%	3,3	2,0	0,1
SPP	19,5%	112,9	70,3	1,9
Effectifs → 169 415 SPV				
Accident de service <i>Mission</i>	1,6%	6,2	3,9	0,1
Accident de service <i>Casernement</i>	1,2%	7,2	4,5	0,1
Accident service*	0,0%	0,0	0,0	0,0
Accident de service circulation	0,1%	0,6	0,4	0,0
Accident de trajet	0,1%	0,6	0,4	0,0
SPV	3,0%	14,7	9,1	0,3
Effectifs → 9 599 PATS				
Accident de service <i>Mission</i>	0,8%	4,6	2,9	0,1
Accident de service <i>Casernement</i>	1,6%	9,1	5,6	0,1
Accident service*	1,8%	10,2	6,4	0,1
Accident de service circulation	0,1%	0,5	0,3	0,0
Accident de trajet	0,7%	4,6	2,9	0,1
PATS	5,1%	29,0	18,0	0,5
Indicateurs généraux	5,7%	31,1	19,4	0,5

* Accident de service non défini mission ou casernement

Le niveau de l'ensemble des indicateurs est sensiblement plus élevé pour la population des sapeurs-pompiers professionnels.

Le taux de sinistralité s'établit à 5,7 % pour l'ensemble de la population des SDIS. Le plus élevé est celui lié aux accidents de service - casernement chez les SPP avec 11,2 %.

L'indice de fréquence global s'élève à 31,1 accidents avec arrêt pour mille agents, avec des écarts importants entre les populations. En effet, il s'élève à 112,9 pour les SPP, dont 71,7 pour les accidents de service - casernement, contre 14,7 pour les SPV et 29 pour les PATS.

Le taux de fréquence est égal à 19,4 accidents avec arrêt pour un million d'heures travaillées pour l'ensemble des SDIS - 70,3 pour les SPP, 9,1 pour les SPV et 18 pour les PATS.

Quant au taux de gravité, il s'élève à 0,5 pour l'ensemble des SDIS avec 1,9 pour les SPP, 0,3 pour les SPV et 0,5 pour les PATS.

1.5 Répartition du nombre d'événements selon l'appartenance à un Service de santé et de secours médical (SSSM)

SSSM / TYPE DE PERSONNEL / TYPE EVENEMENT		NON	OUI	Non renseigné	Total
SPP	Accident de service en mission	1 688	139	722	2 549
	Accident de service en caserne	2 165	154	1 532	3 851
	Accident de service*	27			27
	Accident de service circulation	70	8	35	113
	Accident de trajet	70	4	86	160
Total SPP		4 020	305	2 375	6 700
SPV	Accident de service en mission	1 887	109	716	2 712
	Accident de service en caserne	1 195	35	720	1 950
	Accident de service*	31	1		32
	Accident de service circulation	152	8	38	198
	Accident de trajet	98	10	75	183
Total SPV		3 363	163	1 549	5 075
PATS	Accident de service en mission	77	2		79
	Accident de service en caserne	153	5		158
	Accident de service*	5		172	177
	Accident de service circulation	5	1		6
	Accident de trajet	40	1	28	69
Total PATS		280	9	200	489
TOTAL		7 663	477	4 124	12 264

* Accident de service non défini mission ou casernement

1.6 Répartition du nombre d'événements selon l'information Enquête Hygiène et sécurité (HS)

Enquête HS / TYPE DE PERSONNEL / TYPE EVENEMENT		NON	OUI	Non renseigné	Total
SPP	Accident de service en mission	1 650	171	728	2 549
	Accident de service en caserne	2 163	122	1 566	3 851
	Accident de service*	25	2		27
	Accident de service circulation	70	4	39	113
	Accident de trajet	66	5	89	160
Total SPP		3 974	304	2 422	6 700
SPV	Accident de service en mission	1 638	286	788	2 712
	Accident de service en caserne	1 056	96	798	1 950
	Accident de service*	32			32
	Accident de service circulation	127	21	50	198
	Accident de trajet	84	15	84	183
Total SPV		2 937	418	1 720	5 075
PATS	Accident de service en mission	68	11		79
	Accident de service en caserne	147	11		158
	Accident de service*	6		171	177
	Accident de service circulation	5	1		6
	Accident de trajet	38	3	28	69
Total PATS		264	26	199	489
Total		7 175	748	4 341	12 264

* Accident de service non défini mission ou casernement

1.7 L'indemnisation des SPP et PATS de la CNRACL : Flux 2009¹

↳ Répartition du flux des SPP et PATS percevant une allocation temporaire d'invalidité à l'ATIACL en 2009 en fonction de la catégorie SDIS

Catégorie SDIS	Nombre	Moyenne d'âge	Montant moy. mensuel perçu en €	Moyenne des taux
1	34	46,9	177,5	16,2
2	20	44,7	190,0	17,4
3	9	39,7	204,7	18,7
4	2	53,4	197,4	18,0
5	1	46,8	120,6	11,0
Total	66	45,4	184,7	16,9

Pour l'année 2009, le régime de l'ATIACL a effectué le versement de 66 nouvelles allocations temporaires d'invalidité (ATI) dans les collectivités SDIS. La moyenne des taux est la plus élevée dans la catégorie 3 des SDIS et la catégorie 4 se caractérise par un âge moyen des allocataires supérieur de 8 ans par rapport à l'ensemble.

↳ Répartition du flux des SPP et PATS percevant une allocation temporaire d'invalidité à l'ATIACL en 2009 en fonction de l'emploi

Cadre Emploi	Nombre
Adjudant	4
Agent de maîtrise	4
Agent spécialisé	1
Agent technique	3
Caporal	1
Commandant	1
Sapeur	50
Sergent	2
Total	66

76 % des nouveaux allocataires ont un grade de sapeur pompier.

¹ Il s'agit de l'ensemble des SDIS et pas uniquement l'échantillon BND.

↳ Répartition du flux des SPP et PATS percevant une allocation temporaire d'invalidité à l'ATIACL en 2009 en fonction de la nature et de la cause de l'accident¹

Nature accident	Cause accident	Catég. 1	Catég. 2	Catég. 3	Catég. 4	Catég. 5	Total
Accident de service	Torsion	11	6	4		1	22
	Effort	14	4	1		2	21
	Chute	6	8	2		1	17
	Choc	9	5			2	16
	Circulation	2					2
	Autres	4	2	2		1	9
<i>Total Accident de service</i>		<i>46</i>	<i>25</i>	<i>9</i>		<i>7</i>	<i>87</i>
Accident de trajet	Circulation	2	2	1	1		6
<i>Total Accident de trajet</i>		<i>2</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>		<i>6</i>
Maladie professionnelle	Aff. Chron. rachis lombaire (manutention)	1	1				2
	Aff. Périarticulaires par gestes et postures	3					3
	Autres	3				1	4
<i>Total Maladie professionnelle</i>		<i>7</i>	<i>1</i>		<i>1</i>		<i>9</i>
TOTAL		55	28	10	2	7	102

Les accidents de service constitue la nature d'accident la plus fréquente avec 85 %. Les torsions et les efforts sont les premières causes.

↳ Répartition du flux des SPP et PATS percevant une allocation temporaire d'invalidité à l'ATIACL en 2009 en fonction de la pathologie de l'accident²

Affection	Catég. 1	Catég. 2	Catég. 3	Catég. 4	Catég. 5	Total
Traumatologie	13	2	2		3	20
Rhumatologie	31	27	6	3	1	68
Psychiatrie	3	3	1			7
Pneumologie	1				1	2
Oto-rhino-laryngologie	3		1			4
Ophtalmologie				1		1
Neurologie	5	1	1			7
Digestif				1		1
Dermatologie	2	1				3
Cardio-vasculaire		1				1
Mal défini	1					1
Total	59	35	11	5	5	115

59 % des infirmités rémunérées par les nouvelles allocations temporaires d'invalidité en 2009 dans les SDIS relèvent de la rhumatologie et 17 % de la traumatologie.

¹ Les effectifs sont supérieurs à ceux des allocataires dans la mesure où l'ouverture du droit à l'allocation temporaire d'invalidité, conditionnée par un taux supérieur à 10 % sauf le cas de maladie professionnelle, peut résulter éventuellement de la survenance de plusieurs accidents.

² Les effectifs sont supérieurs à ceux des allocataires dans la mesure où l'ouverture du droit à l'allocation temporaire d'invalidité peut résulter éventuellement de la survenance de plusieurs accidents et de plusieurs infirmités.

2 L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)

2.1 SYNTHÈSE DES ACCIDENTS DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS

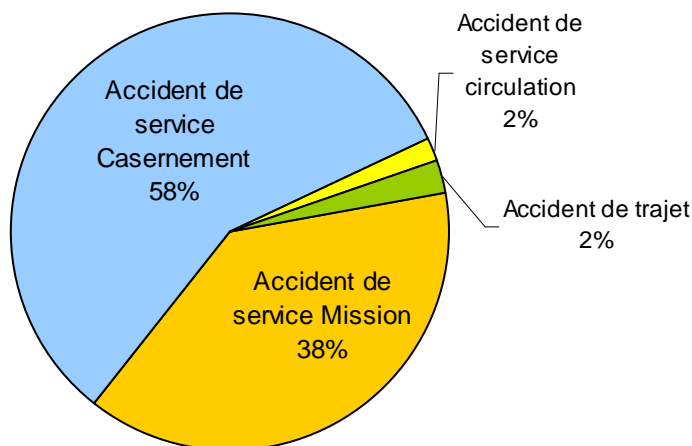
2.1.1 Synthèse et répartition des événements 2009

↳ Répartition des événements selon la nature de l'événement

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Durée congés associée		Taux de sinistralité
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.	
Effectifs → 34 315 SPP						
Accident de service <i>Mission</i>	1 231	1 318	2 549	30 784	25	7,4%
Accident de service <i>Casernement</i>	2 460	1 391	3 851	67 593	27	11,2%
Accident service*	11	16	27	207	19	0,1%
Accident de service circulation	60	53	113	2 000	33	0,3%
Accident de trajet	113	47	160	5 237	46	0,5%
Total SPP	3 875	2 825	6 700	105 821	27	19,5%

* Accident de service non défini mission ou casernement

↳ Représentation graphique des événements chez les SPP



L'activité hors intervention des SPP reste la plus accidentogène. Près de 6 accidents sur 10 ont lieu en caserne. Sur 100 jours d'arrêt, 64 sont liés à un accident en caserne.

Le taux de sinistralité est donc plus élevé pour les accidents de service en caserne (11,2 %) que pour ceux en mission (7,4 %).

Les accidents routiers représentent 4 % de l'ensemble des événements des SPP

L'activité en caserne présente à priori moins de risques, et pourtant son accidentologie est dominante chez les SPP. Les accidents sont, dans plus de la majorité des cas, liés à la pratique d'une activité physique et sportive. Celle-ci demeure, au même titre que le risque routier, une préoccupation majeure des Services Départementaux d'Incendie et de Secours en termes de prévention.

Les accidents de la route lors du trajet domicile - caserne ou en opération entre la caserne et le lieu d'intervention demeurent la cause d'accident la plus grave chez les professionnels. Ils occasionnent une durée moyenne de congés associés élevée, soit 6 jours de plus que la moyenne globale pour les accidents de service circulation et 19 jours pour les accidents de trajet.

La prévention des risques routiers constitue donc un enjeu primordial pour les sapeurs-pompiers.

2.1.2 Indicateurs par catégorie de SDIS et nature de l'événement

Catégorie SDIS et nature de l'événement		Evénements	Evénements avec arrêt	Durée congés associée	Taux de sinistralité	Indice fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité
Effectifs catégorie 1 → 18 200 SPP								
1	Accident de service <i>Mission</i>	1 133	597	14 829	6,2%	32,8	20,4	0,5
	Accident de service <i>Caserne</i>	2 062	1 378	40 319	11,3%	75,7	47,1	1,4
	Accident service*	7	1	7	0,0%	0,1	0,0	0,0
	Accident de service circulation	49	24	587	0,3%	1,3	0,8	0,0
	Accident de trajet	111	78	2 858	0,6%	4,3	2,7	0,1
Total 1		3 362	2 078	58 600	18,5%	114,2	71,0	2,0
Effectifs catégorie 2 → 9 158 SPP								
2	Accident de service <i>Mission</i>	796	371	8 910	8,7%	40,5	25,2	0,6
	Accident de service <i>Caserne</i>	1 074	651	16 075	11,7%	71,1	44,2	1,1
	Accident service*	10	3	34	0,1%	0,3	0,2	0,0
	Accident de service circulation	32	19	521	0,3%	2,1	1,3	0,0
	Accident de trajet	24	16	856	0,3%	1,7	1,1	0,1
Total 2		1 936	1 060	26 396	21,1%	115,7	72,0	1,8
Effectifs catégorie 3 → 4 043 SPP								
3	Accident de service <i>Mission</i>	371	166	3 870	9,2%	41,1	25,5	0,6
	Accident de service <i>Caserne</i>	421	259	6 758	10,4%	64,1	39,9	1,0
	Accident service*	4	2	78	0,1%	0,5	0,3	0,0
	Accident de service circulation	26	15	888	0,6%	3,7	2,3	0,1
	Accident de trajet	9	7	425	0,2%	1,7	1,1	0,1
Total 3		831	449	12 019	20,6%	111,1	69,1	1,8
Effectifs catégorie 4 → 2 339 SPP								
4	Accident de service <i>Mission</i>	223	86	2 699	9,5%	36,8	22,9	0,7
	Accident de service <i>Caserne</i>	254	151	4 062	10,9%	64,6	40,2	1,1
	Accident service*	1	0	0	0,0%	0,0	0,0	0,0
	Accident de service circulation	3	1	1	0,1%	0,4	0,3	0,0
	Accident de trajet	15	11	1 075	0,6%	4,7	2,9	0,3
Total 4		496	249	7 837	21,2%	106,5	66,2	2,1
Effectifs catégorie 5 → 575 SPP								
5	Accident de service <i>Mission</i>	26	11	476	4,5%	19,1	11,9	0,5
	Accident de service <i>Caserne</i>	40	21	379	7,0%	36,5	22,7	0,4
	Accident service*	5	5	88	0,9%	8,7	5,4	0,1
	Accident de service circulation	3	1	3	0,5%	1,7	1,1	0,0
	Accident de trajet	1	1	23	0,2%	1,7	1,1	0,0
Total 5		75	39	969	13,0%	67,8	42,2	1,0
Effectifs → 34 315 SPP		6 700	3 875	105 821	19,5%	112,9	70,3	1,9

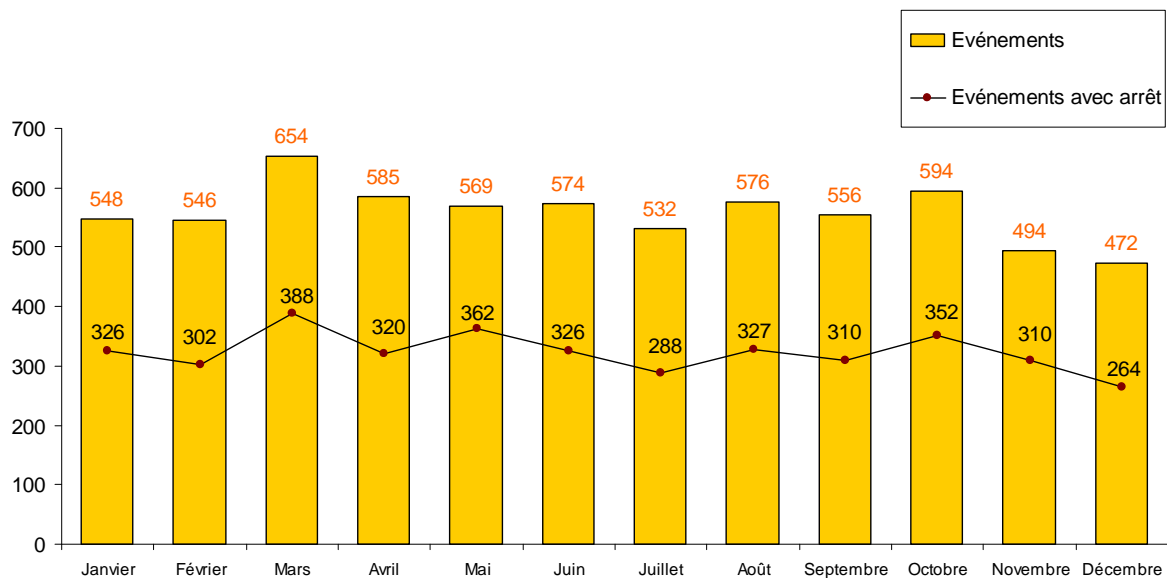
Le taux de sinistralité le plus important pour les accidents de service en mission s'observe au sein de la catégorie 4 des SDIS (9,5 %) soit 2,1 points de plus que l'ensemble des accidents en mission (7,4 %).

Quant aux accidents de service en caserne, la catégorie 2 des SDIS présente le taux de sinistralité le plus élevé avec 11,7 % (0,5 point de plus que l'ensemble des accidents en caserne).

A noter que les indicateurs indice de fréquence, taux de fréquence et taux de gravité sont les moins élevés dans la catégorie 5 des SDIS.

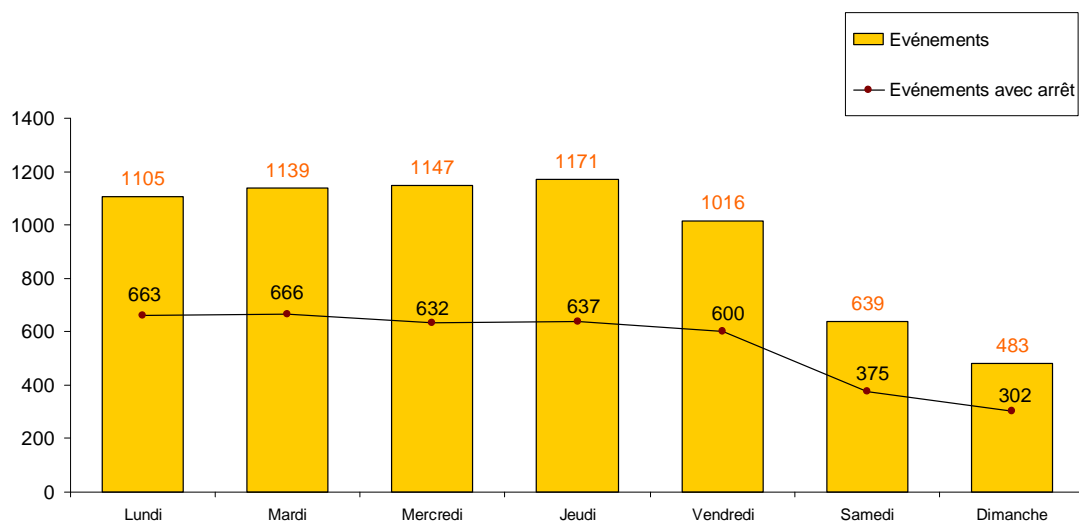
2.1.3 La saisonnalité des événements

↳ Représentation graphique des événements chez les SPP selon le mois



La saisonnalité des événements n'est pas marquée. Le mois le plus accidentogène est le mois de mars suivi du mois d'octobre.

↳ Représentation graphique des événements chez les SPP selon le jour



Le jeudi est le jour au cours duquel on recense le plus d'événements, mais c'est le mardi qui recense le plus d'événements avec arrêt.

2.2 ACCIDENT DE SERVICE SUR SITE D'INTERVENTION

2.2.1 Accident de service des SPP : répartition des événements selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service en mission	Moins de 5 ans	269	403	672	5 909	22
	5 à 10 ans	547	521	1 068	12 335	23
	10 à 15 ans	149	137	286	4 268	29
	15 ans et plus	234	220	454	7 609	33
	Non renseigné	32	37	69	663	21
	<i>sous-total</i>	<i>1 231</i>	<i>1 318</i>	<i>2 549</i>	<i>30 784</i>	<i>25</i>
Accident de service en Caserne	Moins de 5 ans	543	437	980	12 831	24
	5 à 10 ans	1 143	560	1 703	31 684	28
	10 à 15 ans	278	144	422	7 639	27
	15 ans et plus	465	235	700	14 508	31
	Non renseigné	31	15	46	931	30
	<i>sous-total</i>	<i>2 460</i>	<i>1 391</i>	<i>3 851</i>	<i>67 593</i>	<i>27</i>
TOTAL		3 691	2 709	6 400	98 377	27

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

Quel que soit le type d'accident de service, la distribution se concentre sur la tranche '5 à 10 ans'. Mais c'est pour les accidents de service en caserne que la durée de congés associée est la plus élevée, avec une durée moyenne de 28 jours.

2.2.2 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la tranche horaire

Tranche horaire		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service Mission	[0h à 2h[49	71	120	1 091	22
	[2h à 4h[25	43	68	720	29
	[04h à 06h[24	28	52	1 016	42
	[06h à 08h[58	37	95	1 665	29
	[08h à 10h[267	206	473	6 734	25
	[10h à 12h[231	251	482	6 144	27
	[12h à 14h[68	90	158	1 473	22
	[14h à 16h[140	143	283	3 603	26
	[16h à 18h[154	186	340	3 748	24
	[18h à 20h[105	90	195	2 319	22
	[20h à 22h[62	90	152	807	13
	[22h à 24h[48	83	131	1 464	31
	<i>Sous-total</i>		<i>1 231</i>	<i>1 318</i>	<i>2 549</i>	<i>30 784</i>
Accident de service Caserne	[0h à 2h[78	65	143	2 343	30
	[2h à 4h[4	5	9	61	15
	[04h à 06h[2	5	7	56	28
	[06h à 08h[82	45	127	2 364	29
	[08h à 10h[768	424	1 192	19 385	25
	[10h à 12h[625	323	948	17 146	27
	[12h à 14h[50	46	96	1 588	32
	[14h à 16h[107	111	218	2 692	25
	[16h à 18h[384	201	585	11 888	31
	[18h à 20h[303	133	436	8 729	29
	[20h à 22h[42	21	63	1 119	27
	[22h à 24h[15	12	27	222	15
	<i>Sous-total</i>		<i>2 460</i>	<i>1 391</i>	<i>3 851</i>	<i>67 593</i>
TOTAL		3 691	2 709	6 400	98 377	27

La tranche horaire '10h à 12h', des accidents de service en mission recensés pour les SPP, correspond à la tranche modale. Elle est suivie de près par la tranche '8h à 10h'.

A l'inverse, la tranche horaire '8h à 10h' des accidents de service en caserne recensés pour les SPP correspond à la tranche modale. Elle est suivie par la tranche '10h à 12h'.

2.2.3 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la tâche exercée

SPP Accident de service en mission et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
S I T E M I S S I O N	OPERATIONS	Incendie	189	163	352	4 681	25
		Secours à victimes	308	557	865	7 162	23
		Opérations diverses	49	81	130	1 061	22
		Interventions spécialisées	50	65	115	1 565	31
		Total OPERATIONS	596	866	1 462	14 469	24
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	33	42	75	501	15
		Manœuvre/exercice	104	88	192	2 230	21
		Activité physique et sportive	340	185	525	9 556	28
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	477	315	792	12 287	26
	AUTRES	Maintenance en caserne	22	7	29	505	23
		Travail administratif		3	3		
		Vie courante au CS	54	34	88	2 059	38
		Autres tâches	82	93	175	1 464	18
		Total AUTRES	158	137	295	4 028	25
	TOTAL			1 231	1 318	2 549	30 784

SPP Accident de service en casernement et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
C A S E R N E M E N T	OPERATIONS	Incendie	7	10	17	111	16
		Secours à victimes	16	17	33	734	46
		Opérations diverses	1	5	6	24	24
		Interventions spécialisées	65	47	112	1 916	29
		Total OPERATIONS	89	79	168	2 785	31
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	15	19	34	264	18
		Manœuvre/exercice	90	81	171	2 285	25
		Activité physique et sportive	1 699	808	2 507	45 621	27
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	1 804	908	2 712	48 170	27
	AUTRES	Maintenance en caserne	108	87	195	2 342	22
		Travail administratif	26	20	46	864	33
		Vie courante au CS	254	177	431	8 172	32
		Autres tâches	179	120	299	5 260	29
		Total AUTRES	567	404	971	16 638	29
	TOTAL			2 460	1 391	3 851	67 593

Les activités opérations représentent plus de la moitié des accidents de service en mission. Lors des interventions pour secours à victimes, les efforts liés au transport et manipulation de transport constituent le principal élément matériel. Pour les interventions lors d'incendie, l'élément 'chutes et glissades de plain pied' est le plus fréquent.

L'activité sportive représente 65 % des accidents de service en caserne et occasionne une moyenne de durée congés associés de 27 jours. On observe que 63 % sont les atteintes ostéo articulaire (entorse, douleurs, efforts..). La principale lésion observée sont les membres inférieurs (pieds exceptés) dans 50 % des cas et plus précisément la cheville et le cou de pied.

L'importance de l'accidentologie lors d'activités sportives est connue pour la population des SPP. L'enquête épidémiologique conduite en 2004 au sein d'un échantillon de 9 SDIS représentatifs, en partenariat avec le Fonds National de Prévention, permet de mieux identifier les raisons et de définir des actions de prévention adaptées.

Même si le risque est connu, l'activité physique et sportive est dominante en terme d'accidents avec arrêt et par conséquent en jours d'arrêt.

Alors que le risque opérationnel en mission des SPP peut sembler plus accidentogène, il reste cependant plus maîtrisé par un niveau de compétence professionnelle que le risque préparation opérationnelle en caserne.

Les accidents liés à la tâche manœuvre/exercice et activité physique et sportive sont également très nombreux en caserne.

La réalisation de cette étude a mis en évidence l'intérêt et la valeur ajoutée d'un travail collectif permettant une meilleure connaissance de la problématique des accidents de service liés aux activités physiques et sportives.

2.2.4 Accident de service des SPP : répartition des événements selon l'élément matériel¹

Elément matériel		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service en mission	Sport	220	140	360	5 998	27
	Chutes ou glissades de plain-pied	206	108	314	6 494	32
	Objets, masses, particules en mouvement accidentel	89	94	183	1 992	22
	Chutes ou glissades de hauteur	131	41	172	3 672	28
	Machines/Appareils	65	99	164	1 222	19
	Effort lié au transport/Manipulation de personnes	75	37	112	1 205	16
	Objet en cours de manipulation ou de transport manuel	51	47	98	939	18
	Divers/Morsures/Piqûres	11	79	90	108	10
	Effort intense	53	32	85	1 279	24
	Violence	15	55	70	324	22
	Vapeurs, gaz et poussières délétères	9	54	63	47	5
	Matières combustibles en flamme	16	40	56	348	22
	Electricité	13	32	45	161	12
	Véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	25	16	41	430	17
	Outils à main	19	19	38	417	22
	Manipulation d'outils	6	31	37	198	33
	Appareil à pression	9	17	26	142	16
	Appareils mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides	3	17	20	19	6
	Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson	5	9	14	53	11
	Contact/projection avec sang, urine, produit biologique etc... sur peau lésée, muqueuses et yeux		8	8		
	Matières explosives	3	3	6	24	8
	Objet ou masse en mouvement accidentel ou non	1	2	3	18	18
	Contact avec produits toxiques, corrosifs, irritants, nocifs, caustiques, sous toutes formes (y compris antimototiques)	1	1	2	3	3
Contact avec malade agité	1		1	3	3	
Elément matériel non précisé	204	337	541	5 688	28	
Sous-total	1 231	1 318	2 549	30 784	25	
Accident de service en Caserne	Sport	680	357	1 037	18 612	27
	Chutes ou glissades de plain-pied	614	238	852	19 371	32
	Elément matériel non précisé	290	166	456	7 283	25
	Objets, masses, particules en mouvement accidentel	232	192	424	5 160	22
	Machines/Appareils	213	158	371	5 470	26
	Chutes ou glissades de hauteur	166	57	223	6 662	40
	Effort intense	88	44	132	1 957	22
	Objet en cours de manipulation ou de transport manuel	63	47	110	1 057	17
	Outils à main	36	31	67	568	16
	Véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	25	17	42	472	19
	Appareil à pression	12	16	28	205	17
	Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson	8	11	19	69	9
	Effort lié au transport/Manipulation de personnes	14	5	19	502	36
	Divers/Morsures/Piqûres	4	12	16	24	6
	Manipulation d'outils	2	14	16	57	29
	Vapeurs, gaz et poussières délétères	4	10	14	34	9
	Violence	6	2	8	72	12
	Matières combustibles en flamme	1	5	6	3	3
	Appareils mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides		5	5		
	Electricité	2	2	4	15	8
	Contact/projection avec sang, urine, produit biologique etc... sur peau lésée, muqueuses et yeux		1	1		
	Matières explosives		1	1		
	Sous-total	2 460	1 391	3 851	67 593	27
TOTAL	3 691	2 709	6 400	98 377	27	

Lorsque l'élément matériel est précisé, les éléments 'sport' et 'chutes ou glissades de plain-pied' sont prédominants. Les activités physiques et sportives pratiquées au quotidien par les SPP génèrent une sinistralité importante. Elles sont à l'origine de 31 % des accidents de service en caserne, et 18 % des accidents de service en mission (*hormis les non précisés*).

Les 'Chutes ou glissades de plain-pied' occasionnent un plus grand nombre de durée congés associés que l'élément 'sport', soit une moyenne de 32 jours contre 27 jours.

¹ Les accidents sur site mission ou casernement sont définis en fonction du lieu où se déroule l'événement.

A noter également 'les chutes ou glissades de hauteur' des accidents de service en caserne qui engendrent une moyenne de durée de congés associés de 40 jours.

2.2.5 Accident de service des SPP : répartition des événements selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service en mission	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	711	306	1 017	18 412	26
	Contusion, hématome	217	221	438	3 378	16
	Autre nature de lésion	54	169	223	1 344	25
	Plaie	63	149	212	1 306	21
	Piqûre	16	137	153	113	7
	Fracture	85	24	109	4 526	53
	Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	10	67	77	31	3
	Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique	1	61	62	8	8
	Présence de corps étrangers	9	51	60	60	7
	Brûlure physique, chimique	21	29	50	404	19
	Lésions internes	14	29	43	292	21
	Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	5	28	33	25	5
	Morsure	3	21	24	53	18
	Commotion, perte de connaissance	6	9	15	443	74
	Atteintes sensorielles	5	5	10	35	7
	Lésions de nature multiple	4	5	9	168	42
	Amputation	3	2	5	104	35
	Electrisation, électrocution	2	2	4	21	11
	Asphyxie	1	2	3	2	2
	Lésions nerveuses	1	1	2	59	59
	<i>Sous-total</i>	1 231	1 318	2 549	30 784	25
Accident de service en caserne	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	1 608	542	2 150	46 404	29
	Contusion, hématome	454	421	875	7 898	17
	Plaie	90	204	294	1 291	14
	Fracture	177	52	229	9 036	51
	Autre nature de lésion	55	66	121	1 338	24
	Lésions internes	25	18	43	651	26
	Présence de corps étrangers	4	30	34	11	3
	Brûlure physique, chimique	9	11	20	110	12
	Atteintes sensorielles	5	9	14	38	8
	Commotion, perte de connaissance	9	5	14	252	28
	Piqûre	1	12	13	1	1
	Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	6	7	13	51	9
	Amputation	4	3	7	134	34
	Lésions nerveuses	5	2	7	56	11
	Lésions de nature multiple	4	2	6	309	77
	Morsure	1	4	5	6	6
	Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique		3	3		
	Asphyxie	1		1	2	2
	Electrisation, électrocution	1		1	1	1
	Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	1		1	4	4
	<i>Sous-total</i>	2 460	1 391	3 851	67 593	27
TOTAL		3 691	2 709	6 400	98 377	27

Quel que soit le site d'intervention, la nature de lésion la plus fréquente est l'atteinte ostéo articulaire et/ou musculaire, suivie de loin par les contusions et hématomes.

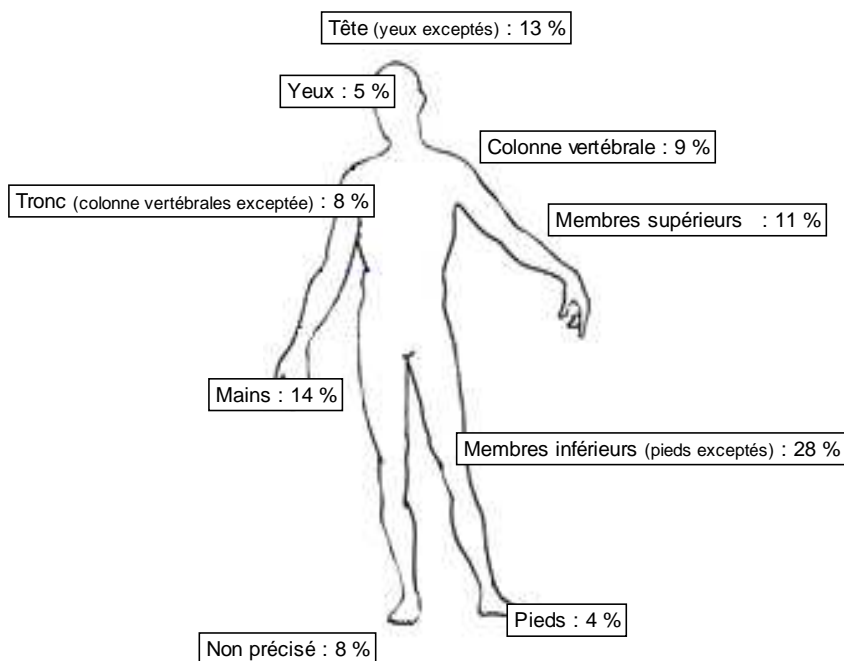
Pour les accidents en mission, 37 % des 'atteintes ostéo articulaires et ou musculaires' sont liés à la tâche 'activités physiques et sportives' et 25 % à des 'secours à victimes'. A noter également que 29 % des 'contusions et hématomes' sont liés également à la tâche 'activités physiques et sportives'.

Pour les accidents en caserne, 73 % des 'atteintes ostéo articulaires et/ou musculaires' sont liées à la tâche 'activités physiques et sportives' et 65 % aux 'contusions et hématomes'.

Malgré les initiatives engagées localement, les accidents causés par la pratique d'une activité physique et sportive représentent un risque encore important.

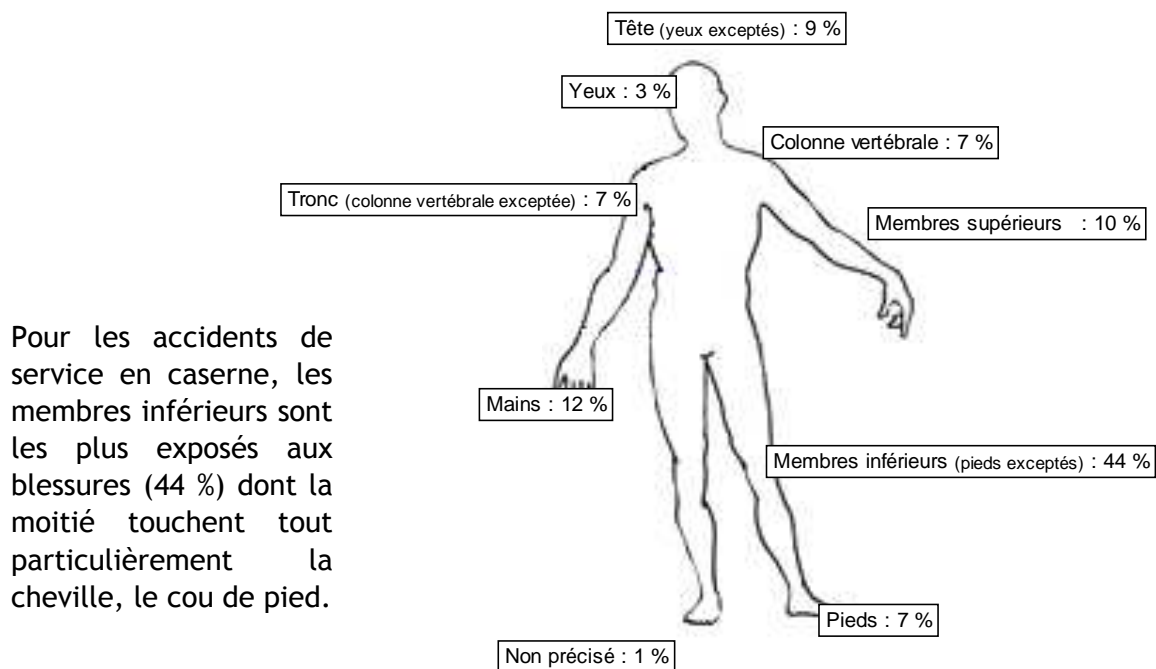
2.2.6 Accident de service des SPP : répartition des événements selon le siège de lésion

↳ Répartition graphique des accidents de service en mission chez les SPP



Pour les accidents de service en mission, les membres inférieurs sont les plus exposés aux blessures (28 %) dont un tiers touchent tout particulièrement le genou.

↳ Répartition graphique des accidents de service en caserne chez les SPP



Pour les accidents de service en caserne, les membres inférieurs sont les plus exposés aux blessures (44 %) dont la moitié touchent tout particulièrement la cheville, le cou de pied.

2.3 ACCIDENT ROUTIER DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS

2.3.1 Accident routier des SPP : répartition des événements selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	11	15	26	394	36
	5 à 10 ans	25	17	42	303	12
	10 à 15 ans	6	10	16	284	47
	15 ans et plus	17	10	27	972	57
	Non renseigné	1	1	2	47	47
	<i>sous-total</i>	<i>60</i>	<i>53</i>	<i>113</i>	<i>2 000</i>	<i>33</i>
Accident de trajet	Moins de 5 ans	24	12	36	617	26
	5 à 10 ans	46	22	68	2 226	48
	10 à 15 ans	15	3	18	690	46
	15 ans et plus	26	10	36	1 616	62
	Non renseigné	2	0	2	88	44
	<i>sous-total</i>	<i>113</i>	<i>47</i>	<i>160</i>	<i>5 237</i>	<i>46</i>
TOTAL		173	100	273	7 237	42

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

Pour les accidents de service circulation, c'est la tranche '5 à 10 ans' qui recense le plus d'événement (37 %) et 15 % des jours d'arrêt. A noter que la tranche '15 ans et plus' recense le plus grand nombre de jours d'arrêt (47 %) et une moyenne de jours d'arrêt de 57 jours.

C'est également dans la tranche '5 à 10 ans' que les accidents de trajet sont les plus nombreux (43 %), tranche qui regroupe 43 % des jours de congés associés. Là encore c'est la tranche '15 ans et plus' qui a la durée moyenne de congés associée la plus élevée (62 jours).

2.3.2 Accident routier des SPP : répartition des événements selon la tranche horaire

Tranche horaire		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service Circulation	[0h à 2h[2	2		
	[04h à 06h[2		2	19	10
	[06h à 08h[2	7	9	36	18
	[08h à 10h[11	7	18	96	9
	[10h à 12h[6	5	11	195	33
	[12h à 14h[8	7	15	46	6
	[14h à 16h[11	3	14	481	44
	[16h à 18h[10	10	20	73	7
	[18h à 20h[3	3	6	710	237
	[20h à 22h[3	8	11	18	6
	[22h à 24h[4	1	5	326	82
		<i>Sous-total</i>	<i>60</i>	<i>53</i>	<i>113</i>	<i>2 000</i>
Accident de trajet	[0h à 2h[4	5	9	337	84
	[04h à 06h[4		4	591	148
	[06h à 08h[50	24	74	2 370	47
	[08h à 10h[22	9	31	852	39
	[10h à 12h[4		4	109	27
	[12h à 14h[7	3	10	191	27
	[14h à 16h[1	1	2	77	77
	[16h à 18h[8	3	11	354	44
	[18h à 20h[12	1	13	314	26
	[20h à 22h[1	1	2	42	42
		<i>Sous-total</i>	<i>113</i>	<i>47</i>	<i>160</i>	<i>5 237</i>
TOTAL		173	100	273	7 237	42

La tranche horaire '16 h à 18 h', avec 18 % des accidents de service circulation recensés, correspond à la tranche modale. Elle est suivie de la tranche '8 h à 10 h'.

La tranche horaire '06 h à 08 h', avec 46 % des accidents de trajet recensés, correspond à la tranche modale. Elle correspond, dans 99 % des cas, au parcours 'aller'.

2.3.3 Accident routier des SPP : répartition des accidents de service circulation et accidents de trajet

Accident de circulation SPP	EVENEMENTS			Durée congés associée	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Allant en mission	48	38	86	1 509	31
Revenant de mission	12	15	27	491	41
TOTAL	60	53	113	2 000	33

76 % des accidents de circulation ont lieu en allant en mission et occasionnent 75 % des arrêts. La moyenne de durée de congés associée est cependant plus élevée lors du retour de mission : 41 jours, soit 10 jours de plus que l'aller.

Parcours (Accident de trajet) SPP	EVENEMENTS			Durée congés associée	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Aller	86	33	119	4 289	50
Retour	24	12	36	804	34
Autre parcours	3	2	5	144	48
TOTAL	113	47	160	5 237	46

Les accidents de trajet sont également concentrés sur le parcours aller dans 74 % des cas et occasionnent 82 % des jours d'arrêt. La moyenne des jours d'arrêt est très élevée : 50 jours en moyenne.

2.3.4 Accident routier des SPP : répartition des accidents de service circulation selon la tâche exercée

SPP Accident de service circulation et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Allant en mission	OPERATIONS	Incendie	6	5	11	405	68
		Secours à victimes	8	11	19	84	11
		Opérations diverses		1	1		
		Interventions spécialisées	2	1	3	18	9
	TOTAL OPERATIONS		16	18	34	507	32
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Manœuvre/exercice	5	2	7	90	18
		Activité physique et sportive	1		1	5	5
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	6	2	8	95	16
	AUTRES	Maintenance en caserne	5	8	13	58	12
		Travail administratif	1	1	2	6	6
Vie courante au CS		9	1	10	107	12	
Autres tâches		11	8	19	736	67	
Total AUTRES		26	18	44	907	35	
TOTAL Accident de service Circulation - Allant en mission			48	38	86	1 509	31

SPP Accident de service circulation et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Revenant de mission	OPERATIONS	Secours à victimes	1	6	7	9	9
		Interventions spécialisées	2		2	252	126
		TOTAL OPERATIONS	3	6	9	261	87
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation		1	1		
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE		1	1		
	AUTRES	Maintenance en caserne		2	2		
		Travail administratif		1	1		
		Vie courante au CS	3	1	4	58	19
		Autres tâches	6	4	10	172	29
	Total AUTRES		9	8	17	230	26
TOTAL Accident de service Circulation - Revenant en mission			12	15	27	491	41

TOTAL ACCIDENT DE SERVICE CIRCULATION			60	53	113	2 000	33
--	--	--	-----------	-----------	------------	--------------	-----------

Lorsque la tâche exercée est précisée, l'opération 'secours à victime' en allant en mission occasionne le plus grand nombre d'événements. Cependant la gravité des accidents de circulation est plus importante pour les opérations 'incendie'. Ce point est crucial, car au-delà de mettre en danger le SPP, il met en péril le succès de la mission.

Concernant le retour de mission, le peu d'événement ne permet pas de déterminer une analyse pertinente.

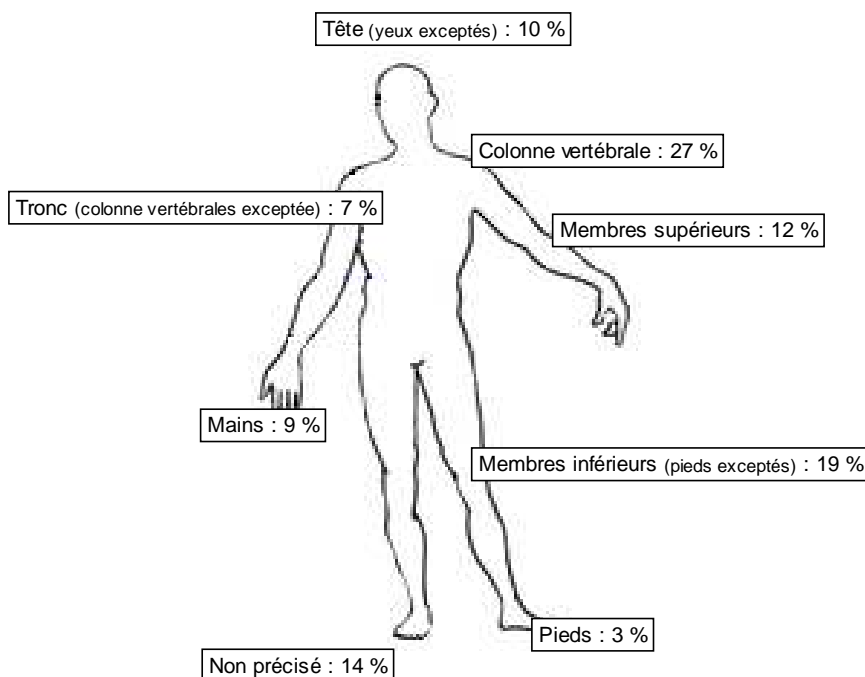
2.3.5 Accident routier des SPP : répartition selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de circulation	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	31	11	42	416	13
	Contusion, hématome	14	24	38	159	11
	Autre nature de lésion	6	6	12	104	17
	Plaie	3	3	6	22	7
	Fracture	2	2	4	548	274
	Piqûre		3	3		
	Lésions internes	1	1	2	5	5
	Atteintes sensorielles		1	1		
	Commotion, perte de connaissance	1		1	664	664
	Lésions de nature multiple	1		1	66	66
	Lésions nerveuses	1		1	16	16
	Morsure		1	1		
	Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse		1	1		
<i>Sous-total</i>		60	53	113	2 000	33
Accident de trajet	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	54	12	66	2 553	47
	Contusion, hématome	28	24	52	676	24
	Fracture	14		14	1 105	79
	Autre nature de lésion	3	8	11	179	60
	Plaie	6		6	134	22
	Lésions de nature multiple	3	1	4	45	15
	Commotion, perte de connaissance	2		2	24	12
	Piqûre		2	2		
	Amputation	1		1	76	76
	Lésions internes	1		1	314	314
	Lésions nerveuses	1		1	131	131
<i>Sous-total</i>		113	47	160	5 237	46
TOTAL		173	100	273	7 237	42

Quel que soit le type de l'accident routier, les 'atteintes ostéo articulaires' et les 'contusions, hématomes' sont les natures de lésion les plus fréquentes.

2.3.6 Accident routier des SPP : répartition selon le siège de lésion

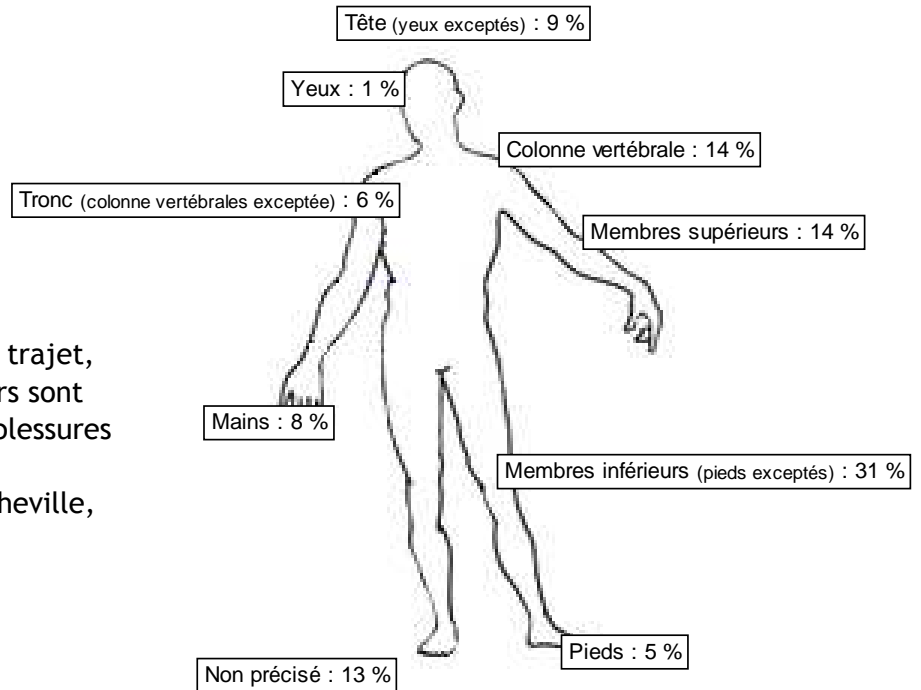
↳ Répartition graphique des accidents de service circulation chez les SPP



Pour les accidents de service circulation, les membres inférieurs sont les plus exposés aux blessures (19 %) dont un tiers touchent tout particulièrement la cheville, le cou de pied.

↳ Répartition graphique des accidents de trajet chez les SPP

Pour les accidents de trajet, les membres inférieurs sont les plus exposés aux blessures (31 %) et tout particulièrement la cheville, le cou de pied.



3 L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)

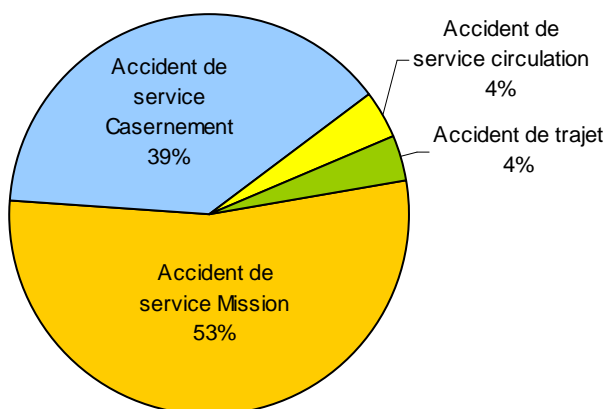
3.1 SYNTHÈSE DES ACCIDENTS DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

3.1.1 Synthèse et répartition des événements 2009

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Durée congés associée		Taux de sinistralité
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.	
Effectifs → 169 415 SPV						
Accident de service <i>Mission</i>	1 050	1 662	2 712	27 110	26	1,6%
Accident de service <i>Casernement</i>	1 213	737	1 950	36 458	30	1,2%
Accident service*	8	24	32	418	52	0,0%
Accident de service circulation	102	96	198	3 038	30	0,1%
Accident de trajet	110	73	183	5 082	46	0,1%
Total SPV	2 483	2 592	5 075	72 106	29	3,0%

* Accident de service non défini mission ou casernement

↳ Présentation graphique de la répartition des événements chez les SPV



L'intervention est l'activité la plus accidentogène chez les SPV contrairement aux SPP. Plus de 5 accidents sur 10 ont lieu en mission. Cependant, la durée de congés associée est plus importante en caserne qu'en mission. Sur 100 jours d'arrêt, 51 jours sont liés à des accidents en caserne contre 38 jours en mission.

Le taux de sinistralité est de 1,6 % lors des interventions, et 1,2 % hors interventions.

Les accidents routiers représentent 8 % de l'ensemble des événements des SPV. Ils apparaissent plus exposés à ce risque que les SPP (4 %).

C'est lors des opérations que l'accidentologie est dominante avec 69 % des cas dont 39 % pour le secours à victime et 22 % pour l'incendie. Lors des interventions pour secours à victime, les chutes ou glissade de plain-pied et les efforts liés au transport ou manipulation de personnes constituent les causes principales.

3.1.2 Indicateurs par catégorie de SDIS et nature de l'événement

Catégorie SDIS et nature de l'événement		Evénements	Evénements avec arrêt	Durée congés associée	Taux de sinistralité	Indice fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité
Effectifs catégorie 1 → 49 079 SPV								
1	Accident de service <i>Mission</i>	871	377	8 583	1,8%	7,7	4,8	0,1
	Accident de service <i>Casernement</i>	886	599	17 142	1,8%	12,2	7,6	0,2
	Accident service*	6	2	124	0,0%	0,0	0,0	0,0
	Accident de service circulation	51	28	622	0,1%	0,6	0,4	0,0
	Accident de trajet	81	44	2 728	0,2%	0,9	0,6	0,0
Total 1		1 895	1 050	29 199	3,9%	21,4	13,3	0,4
Effectifs catégorie 2 → 57 505 SPV								
2	Accident de service <i>Mission</i>	770	297	7 784	1,3%	5,2	3,2	0,1
	Accident de service <i>Casernement</i>	586	329	8 406	1,0%	5,7	3,6	0,1
	Accident service*	19	2	42	0,0%	0,0	0,0	0,0
	Accident de service circulation	81	43	1 388	0,1%	0,7	0,5	0,0
	Accident de trajet	42	28	816	0,1%	0,5	0,3	0,0
Total 2		1 498	699	18 436	2,6%	12,2	7,6	0,2
Effectifs catégorie 3 → 30 739 SPV								
3	Accident de service <i>Mission</i>	510	192	5 011	1,7%	6,2	3,9	0,1
	Accident de service <i>Casernement</i>	240	136	5 256	0,8%	4,4	2,8	0,1
	Accident service*	2	2	230	0,0%	0,1	0,0	0,0
	Accident de service circulation	28	14	273	0,1%	0,5	0,3	0,0
	Accident de trajet	24	16	703	0,1%	0,5	0,3	0,0
Total 3		804	360	11 473	2,6%	11,7	7,3	0,2
Effectifs catégorie 4 → 24 658 SPV								
4	Accident de service <i>Mission</i>	442	153	4 845	1,8%	6,2	3,9	0,1
	Accident de service <i>Casernement</i>	181	115	4 685	0,7%	4,7	2,9	0,1
	Accident service*	2	0	0	0,0%	0,0	0,0	0,0
	Accident de service circulation	25	10	337	0,1%	0,4	0,3	0,0
	Accident de trajet	31	20	823	0,1%	0,8	0,5	0,0
Total 4		681	298	10 690	2,8%	12,1	7,5	0,3
Effectifs catégorie 5 → 7 434 SPV								
5	Accident de service <i>Mission</i>	119	31	887	1,6%	4,2	2,6	0,1
	Accident de service <i>Casernement</i>	57	34	969	0,8%	4,6	2,8	0,1
	Accident service*	3	2	22	0,0%	0,3	0,2	0,0
	Accident de service circulation	13	7	418	0,2%	0,9	0,6	0,0
	Accident de trajet	5	2	12	0,1%	0,3	0,2	0,0
Total 5		197	76	2 308	2,6%	10,2	6,4	0,2
Effectifs → 169 415 SPV		5 075	2 483	72 106	3,0%	14,7	9,1	0,3

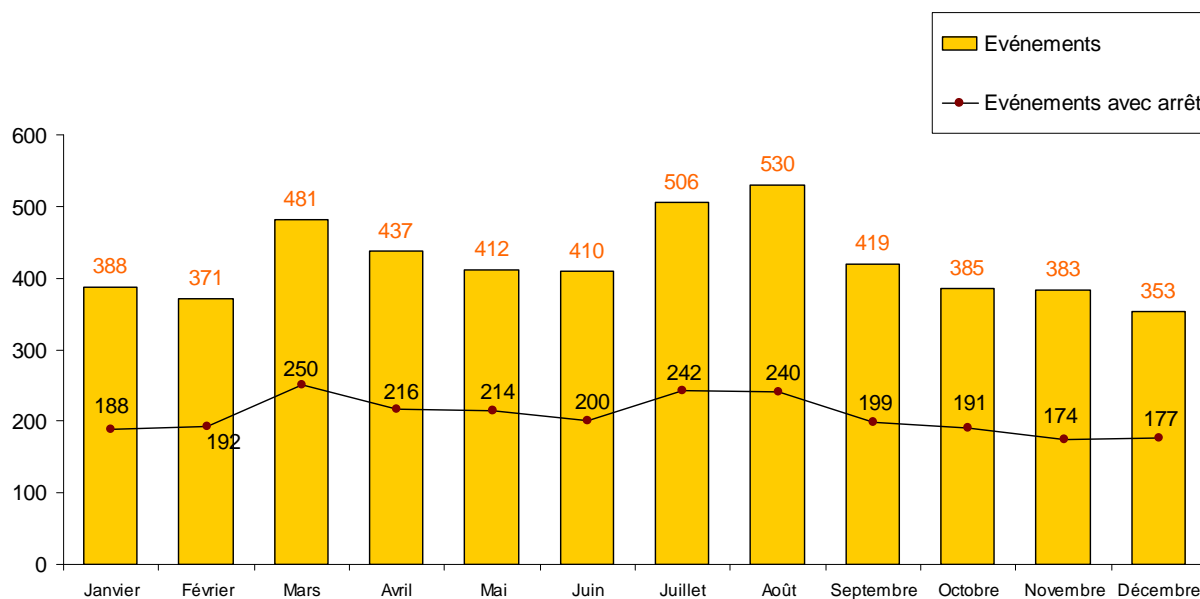
Pour les accidents de service en mission, le taux de sinistralité oscille pour l'ensemble des catégories des SDIS entre 1,3 % et 1,8 %.

Concernant les accidents de service en caserne, les SDIS de catégorie 1 présentent les indicateurs les plus élevés.

Quelles que soient la catégorie et la nature de l'événement, les SDIS de catégorie 1 ont un taux de sinistralité de 0,9 point de plus que l'ensemble des SDIS, 6,7 points de plus pour l'indice de fréquence et 4,2 points de plus pour le taux de fréquence.

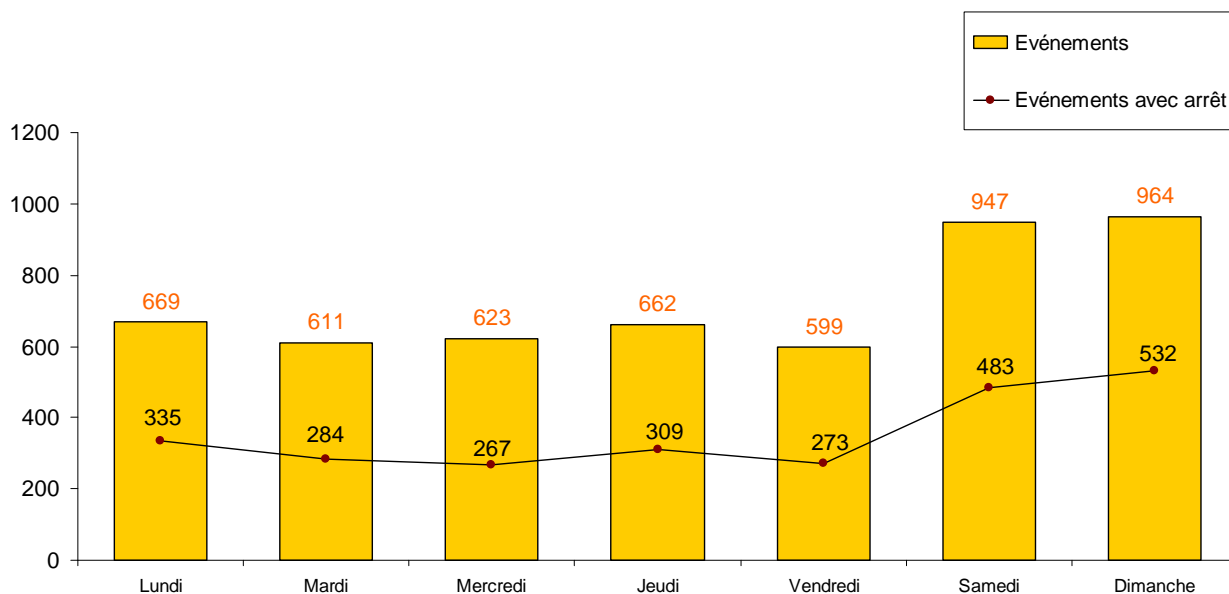
3.1.3 La saisonnalité des événements des SPV

↳ Présentation graphique de la répartition des événements chez les SPV selon le mois



Les mois d'été (juillet-août) se caractérisent par une recrudescence des accidents. Cette période de l'année concentre 20 % de l'ensemble des événements des SPV.

↳ Présentation graphique de la répartition des événements chez les SPV selon le jour



Le week-end est la période où le nombre d'événements est le plus élevé (38 %). Cette période recense également le plus grand nombre d'événements avec arrêt soit (41%).

3.2 ACCIDENT DE SERVICE SUR SITE D'INTERVENTION

3.2.1 Accident de service des SPV : répartition des événements selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service en mission	Moins de 5 ans	410	695	1 105	8 317	20
	5 à 10 ans	288	409	697	6 953	24
	10 à 15 ans	116	190	306	3 321	29
	15 ans et plus	185	306	491	6 976	38
	Non renseigné	51	62	113	1 543	30
	<i>sous-total</i>	<i>1 050</i>	<i>1 662</i>	<i>2 712</i>	<i>27 110</i>	<i>26</i>
Accident de service en Caserne	Moins de 5 ans	617	390	1 007	15 919	26
	5 à 10 ans	313	168	481	11 675	37
	10 à 15 ans	88	53	141	2 504	28
	15 ans et plus	164	107	271	5 341	33
	Non renseigné	31	19	50	1 019	33
	<i>sous-total</i>	<i>1 213</i>	<i>737</i>	<i>1 950</i>	<i>36 458</i>	<i>30</i>
TOTAL		2 263	2 399	4 662	63 568	28

La présentation des événements selon l'ancienneté des SPV ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse complète.

Les sapeurs-pompier volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Quel que soit le lieu d'intervention, la tranche 'moins de 5 ans' est la plus accidentogène. Au regard du rapport statistiques de la Direction de la Sécurité Civile édité en 2010, la répartition par grade de l'ancienneté concentre les effectifs également sur cette tranche.

3.2.2 Accident de service des SPV : répartition des événements selon la tranche horaire

Tranche horaire		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service Mission	[0h à 2h[76	174	250	2 141	28
	[2h à 4h[31	62	93	1 004	32
	[04h à 06h[40	55	95	1 575	39
	[06h à 08h[38	51	89	824	22
	[08h à 10h[146	149	295	3 564	24
	[10h à 12h[166	197	363	5 052	30
	[12h à 14h[52	119	171	1 413	27
	[14h à 16h[110	185	295	1 965	18
	[16h à 18h[124	192	316	3 046	25
	[18h à 20h[109	199	308	2 190	20
	[20h à 22h[85	160	245	2 462	29
	[22h à 24h[73	119	192	1 874	26
	<i>Sous-total</i>		1 050	1 662	2 712	27 110
Accident de service Caserne	[0h à 2h[32	29	61	1 501	47
	[2h à 4h[3	2	5	114	38
	[04h à 06h[4	2	6	45	11
	[06h à 08h[15	11	26	631	42
	[08h à 10h[326	158	484	8 135	25
	[10h à 12h[316	207	523	10 471	33
	[12h à 14h[49	35	84	1 418	29
	[14h à 16h[94	71	165	2 720	29
	[16h à 18h[153	103	256	4 132	27
	[18h à 20h[152	67	219	4 813	32
	[20h à 22h[52	34	86	1 888	36
	[22h à 24h[17	18	35	590	35
	<i>Sous-total</i>		1 213	737	1 950	36 458
TOTAL		2 263	2 399	4 662	63 568	28

La tranche horaire '10h à 12h' correspond à la tranche modale des accidents de service des SPV. Elle occasionne également la plus grande durée de congés associée.

Les accidents de service en mission ont une moyenne de durée congés associée moins élevée que celles des accidents en caserne : 4 jours de moins. Le nombre d'événements avec arrêt est également beaucoup plus important pour les accidents en caserne : ils représentent 62 % des événements contre 39 % pour les accidents en mission.

3.2.3 Accident de service des SPV : répartition des événements selon la tâche exercée

SPV Accident de service en mission et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
S I T E M I S S I O N	OPERATIONS	Incendie	268	327	595	7 457	28
		Secours à victimes	298	768	1 066	7 361	25
		Opérations diverses	54	126	180	2 307	43
		Interventions spécialisées	13	27	40	379	29
		Total OPERATIONS	633	1 248	1 881	17 504	28
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	25	41	66	792	32
		Manœuvre/exercice	104	123	227	1 978	19
		Activité physique et sportive	156	104	260	3 707	24
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	285	268	553	6 477	23
	AUTRES	Maintenance en caserne	14	14	28	233	17
		Vie courante au CS	50	44	94	954	19
		Autres tâches	68	88	156	1 942	29
		Total AUTRES	132	146	278	3 129	24
TOTAL			1 050	1 662	2 712	27 110	26

SPV Accident de service en casernement et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
C A S E R N E M E N T	OPERATIONS	Incendie	8	8	16	333	42
		Secours à victimes	15	20	35	736	49
		Opérations diverses	3	4	7	61	20
		Interventions spécialisées	82	60	142	3 066	37
		Total OPERATIONS	108	92	200	4 196	39
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	33	43	76	1 550	47
		Manœuvre/exercice	153	150	303	3 053	20
		Activité physique et sportive	686	280	966	20 931	31
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	872	473	1 345	25 534	29
	AUTRES	Maintenance en caserne	37	34	71	796	22
		Travail administratif	4	7	11	53	13
		Vie courante au CS	123	76	199	3 460	28
		Autres tâches	69	55	124	2 419	35
Total AUTRES	233	172	405	6 728	29		
TOTAL			1 213	737	1 950	36 458	30

Les accidents sur site d'intervention se déroulent principalement lors des opérations et tout particulièrement à l'occasion des secours à victimes (39 % des cas).

La durée moyenne de congés associée des tâches exercées lors des opérations est de 28 jours, soit 2 jours de plus que la moyenne de l'ensemble des accidents en mission.

Cependant la part des événements avec arrêt des accidents en intervention est moins élevée que celle des accidents hors intervention.

De même, la répartition des jours de durée congés associée représente 57 % pour les accidents hors intervention contre 43 % en mission.

Ce constat affiche un risque opérationnel sur site d'intervention pour les SPV.

Les accidents liés à la tâche 'manœuvre/exercice et activité physique et sportive' sont également très nombreux en caserne.

3.2.4 Accident de service des SPV : répartition des événements selon l'élément matériel

Elément matériel		EVENEMENTS			Durée congés associée		
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.	
Accident de service en mission	Chutes ou glissades de plain-pied	233	127	360	7 290	31	
	Objets, masses, particules en mouvement accidentel	98	122	220	2 419	25	
	Chutes ou glissades de hauteur	130	62	192	4 554	35	
	Sport	102	72	174	2 135	21	
	Divers/Morsures/Piqûres	11	143	154	82	7	
	Objet en cours de manipulation ou de transport manuel	62	57	119	2 125	34	
	Machines/Appareils	34	81	115	564	17	
	Vapeurs, gaz et poussières délétères	15	96	111	135	9	
	Effort intense	57	53	110	1 009	18	
	Matières combustibles en flamme	19	81	100	224	12	
	Effort lié au transport/Manipulation de personnes	48	50	98	986	21	
	Véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	38	32	70	893	24	
	Manipulation d'outils	2	61	63	38	19	
	Violence	16	39	55	257	16	
	Electricité	13	41	54	369	28	
	Outils à main	16	18	34	287	18	
	Appareils mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides	2	23	25	12	6	
	Appareil à pression	5	16	21	37	7	
	Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson	5	10	15	58	12	
	Contact/projection avec sang, urine, produit biologique etc... sur peau lésée, muqueuses et yeux		11	11			
	Matières explosives	4	2	6	16	4	
	Objet ou masse en mouvement accidentel ou non	3	3	6	24	8	
	Contact avec malade agité		2	2			
	Elément matériel non précisé	137	460	597	3 596	26	
		<i>Sous-total</i>	1 050	1 662	2 712	27 110	26
	Accident de service en Caserne	Chutes ou glissades de plain-pied	430	148	578	13 898	32
Sport		253	129	382	6 964	28	
Objets, masses, particules en mouvement accidentel		125	123	248	3 490	28	
Elément matériel non précisé		128	103	231	3 682	29	
Chutes ou glissades de hauteur		82	41	123	3 085	38	
Objet en cours de manipulation ou de transport manuel		61	36	97	1 940	32	
Machines/Appareils		37	44	81	1 216	33	
Effort intense		41	24	65	927	23	
Véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)		13	19	32	472	36	
Outils à main		7	10	17	151	22	
Divers/Morsures/Piqûres		2	14	16	70	35	
Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson		10	4	14	130	13	
Effort lié au transport/Manipulation de personnes		5	7	12	69	14	
Vapeurs, gaz et poussières délétères		5	7	12	66	13	
Matières combustibles en flamme		3	6	9	10	3	
Appareil à pression		1	7	8	22	22	
Violence		4	4	8	114	29	
Manipulation d'outils		2	5	7	21	11	
Electricité		3	3	6	21	7	
Appareils mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides			2	2			
Contact avec produits toxiques, corrosifs, irritants, nocifs, caustiques, sous toutes formes (y compris antimétaboliques)		1		1	110	110	
Rayonnement		1	1				
	<i>Sous-total</i>	1 213	737	1 950	36 458	30	
TOTAL		2 263	2 399	4 662	63 568	28	

Lorsque l'élément matériel est précisé, l'élément 'chute et glissade de plain-pied' recense le plus d'événements. Sur les 578 accidents de service en caserne liés à cet élément, 57 % trouvent leur origine dans l'exercice d'une activité physique et sportive.

Les accidents de service 2009 ont également engendré un grand nombre de jours d'arrêt pour l'élément 'chute et glissade de plain-pied', soit 27 % lors des interventions et 38 % hors interventions.

3.2.5 Accident de service des SPV : répartition des événements selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service en mission	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	571	274	845	16 018	28
	Contusion, hématome	194	222	416	2 943	15
	Autre nature de lésion	35	235	270	709	20
	Plaie	53	191	244	759	14
	Piqûre	15	223	238	51	3
	Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	18	118	136	92	5
	Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique	2	120	122	17	9
	Fracture	77	32	109	4 510	59
	Brûlure physique, chimique	21	38	59	822	39
	Commotion, perte de connaissance	23	35	58	348	15
	Présence de corps étrangers	5	49	54	20	4
	Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse		45	45		
	Lésions internes	15	22	37	623	42
	Morsure	1	31	32	5	5
	Asphyxie	4	11	15	14	4
	Lésions de nature multiple	9	4	13	85	9
	Amputation	4	2	6	88	22
	Atteintes sensorielles	2	3	5	4	2
	Electrisation, électrocution	1	4	5	2	2
	Gelure		2	2		
Lésions nerveuses		1	1			
	<i>Sous-total</i>	<i>1 050</i>	<i>1 662</i>	<i>2 712</i>	<i>27 110</i>	<i>26</i>
Accident de service en caserne	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	750	253	1 003	23 391	31
	Contusion, hématome	209	214	423	2 284	11
	Fracture	142	31	173	7 641	54
	Plaie	45	108	153	779	17
	Autre nature de lésion	22	41	63	756	34
	Commotion, perte de connaissance	12	26	38	226	19
	Lésions internes	8	9	17	664	83
	Piqûre	2	15	17	4	2
	Brûlure physique, chimique	7	8	15	122	17
	Présence de corps étrangers	3	9	12	10	3
	Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	2	9	11	113	57
	Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée	2	7	9	14	7
	Amputation	3	1	4	122	41
	Atteintes sensorielles	2	2	4	230	115
	Lésions de nature multiple	3	1	4	68	23
	Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique		3	3		
Morsure	1		1	34	34	
	<i>Sous-total</i>	<i>1 213</i>	<i>737</i>	<i>1 950</i>	<i>36 458</i>	<i>30</i>
TOTAL		2 263	2399	4662	63 568	28

Quel que soit le site d'intervention, la nature de lésion la plus fréquente est l'atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire' suivie par les 'contusions, hématomes' à l'identique des SPP.

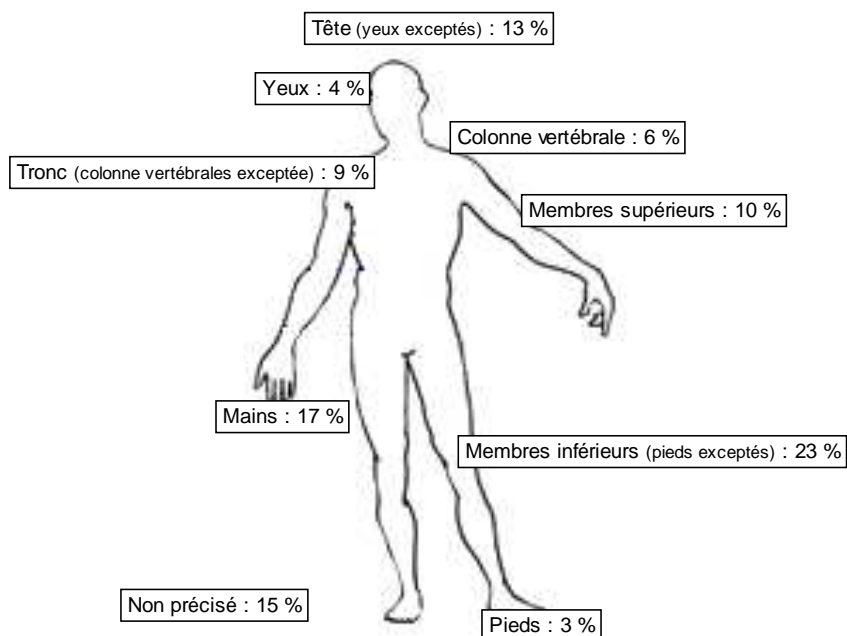
Sur les 845 cas d'atteintes ostéo-articulaires des accidents de service en mission, 30 % sont liées à la tâche 'secours à victimes' et 22 % à 'l'activité physique et sportive'.

Sur les 1 003 cas d'atteintes ostéo-articulaires des accidents de service en caserne, 63 % sont liées à la tâche 'activité physique et sportive' et 13 % à 'manœuvre/exercice'.

Malgré les initiatives engagées localement, les accidents causés par la pratique d'une activité physique et sportive représentent un risque important, comme pour les SPP.

3.2.6 Accident de service des SPV : répartition des événements selon le siège de lésion

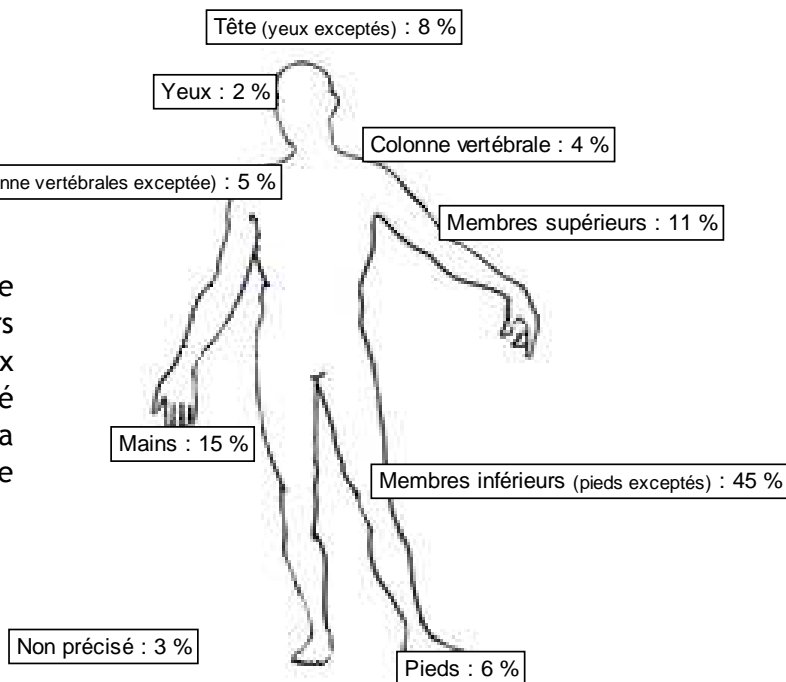
↳ Présentation graphique des accidents de service en mission



Pour les accidents de service mission, les membres inférieurs sont les plus exposés aux blessures (23 %) et touchent plus particulièrement la cheville, le cou de pied et le genou.

↳ Présentation graphique des accidents de service en caserne

Pour les accidents de service caserne, les membres inférieurs sont les plus exposés aux blessures (45 %) dont la moitié touchent particulièrement la cheville, le cou de pied et le genou.



3.3 ACCIDENT ROUTIER DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

3.3.1 Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	36	34	70	464	13
	5 à 10 ans	27	24	51	640	24
	10 à 15 ans	6	13	19	454	76
	15 ans et plus	26	19	45	1 141	44
	Non renseigné	7	6	13	339	48
	<i>sous-total</i>	<i>102</i>	<i>96</i>	<i>198</i>	<i>3 038</i>	<i>30</i>
Accident de trajet	Moins de 5 ans	58	40	98	1 605	28
	5 à 10 ans	26	19	45	1 007	39
	10 à 15 ans	5	5	10	852	170
	15 ans et plus	18	7	25	1 584	88
	Non renseigné	3	2	5	34	11
	<i>sous-total</i>	<i>110</i>	<i>73</i>	<i>183</i>	<i>5 082</i>	<i>46</i>
TOTAL		212	169	381	8 120	38

La présentation des événements selon l'ancienneté des SPV ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse complète.

Les accidents de service sur site circulation et les accidents de trajet touchent principalement la tranche 'moins de 5 ans'.

Un point à relever est la gravité des accidents de trajet qui occasionnent une moyenne de durée congés associée de 46 jours.

3.3.2 Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon la tranche horaire

Tranche horaire		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service Circulation	[0h à 2h[3	5	8	34	11
	[2h à 4h[4	5	9	147	37
	[04h à 06h[2	4	6	6	3
	[06h à 08h[12	5	17	424	35
	[08h à 10h[8	15	23	95	12
	[10h à 12h[15	12	27	500	33
	[12h à 14h[12	3	15	112	9
	[14h à 16h[3	6	9	232	77
	[16h à 18h[10	11	21	319	32
	[18h à 20h[12	13	25	683	57
	[20h à 22h[10	13	23	164	16
	[22h à 24h[11	4	15	322	29
<i>Sous-total</i>		102	96	198	3 038	30
Accident de trajet	[0h à 2h[8	6	14	475	59
	[2h à 4h[2	2	4	98	49
	[04h à 06h[2	3	5	565	283
	[06h à 08h[16	11	27	790	49
	[08h à 10h[12	12	24	162	14
	[10h à 12h[8	3	11	81	10
	[12h à 14h[7	9	16	369	53
	[14h à 16h[5	5	10	134	27
	[16h à 18h[10	7	17	511	51
	[18h à 20h[17	12	29	836	49
	[20h à 22h[13	1	14	851	65
	[22h à 24h[10	2	12	210	21
<i>Sous-total</i>		110	73	183	5 082	46
TOTAL		212	169	381	8 120	38

La tranche horaire '10h à 12h', avec 14 % des accidents de service circulation recensés, correspond à la tranche modale. Elle est suivie de près par la tranche '18h à 20h'.

La tranche horaire '18h à 20h', avec 16 % des accidents de trajet recensés, correspond à la tranche modale. Elle est suivie de près par la tranche '06h à 08h'.

3.3.3 Accident routier des SPV : répartition des accidents de service circulation et accident de trajet

Accident de circulation SPV	EVENEMENTS			Durée congés associée	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Allant en mission	80	61	141	2 129	27
Revenant de mission	22	35	57	909	41
TOTAL	102	96	198	3 038	30

71 % des accidents de service site circulation surviennent en allant en mission et occasionnent 70 % de la durée de congés associée.

La gravité de ces accidents est plus élevée au retour de la mission avec une moyenne de 41 jours de durée congés associée.

Parcours (Accident de trajet) SPV	EVENEMENTS			Durée congés associée	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Aller	67	53	120	2 403	36
Retour	25	12	37	1 297	52
Autre parcours	18	8	26	1 382	77
TOTAL	110	73	183	5 082	46

Les accidents de trajet sont également plus nombreux sur le parcours aller avec 66 % des cas et 47 % de durée congés associée. De même que les accidents de service, le trajet retour constitue un risque plus élevé avec une moyenne de 52 jours d'arrêt.

3.3.4 Accident routier des SPV : répartition des accidents de service circulation et accident de trajet selon la tâche

SPV Accident de service circulation et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Allant en mission	OPERATIONS	Incendie	6	4	10	376	63
		Secours à victimes	25	26	51	504	20
		Opérations diverses	1		1	38	38
		Interventions spécialisées	4	2	6	96	24
		Total OPERATIONS	36	32	68	1 014	28
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	2		2	16	8
		Manœuvre/exercice	1	1	2	10	10
		Activité physique et sportive		1	1		
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	3	2	5	26	9
	AUTRES	Maintenance en caserne	5	2	7	375	75
		Vie courante au CS	12	7	19	169	14
		Autres tâches	24	18	42	545	23
Total AUTRES		41	27	68	1 089	27	
TOTAL Accident de service Circulation - Allant en mission			80	61	141	2 129	27

SPV Accident de service circulation et tâche exercée			EVENEMENTS			Durée congés associée	
			avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Revenant de mission	OPERATIONS	Incendie	1	1	2	135	135
		Secours à victimes	8	14	22	365	46
		Opérations diverses		2	2		
		Total OPERATIONS	9	17	26	500	56
	PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation		3	3		
		Manœuvre/exercice	1	1	2	31	31
		Total PREPARATION OPERATIONNELLE	1	4	5	31	31
	AUTRES	Maintenance en caserne	2	5	7	187	94
		Vie courante au CS	3	2	5	18	6
		Autres tâches	7	7	14	173	25
		Total AUTRES	12	14	26	378	32
	TOTAL Accident de service Circulation - Revenant en mission			22	35	57	909

TOTAL ACCIDENT DE SERVICE CIRCULATION	102	96	198	3 038	30
--	------------	-----------	------------	--------------	-----------

Quel que soit le parcours, les accidents de service de circulation surviennent lors des opérations de secours à victimes. Cependant la gravité est plus élevée lors du retour de mission (46 jours en moyenne) que lors de l'aller (20 jours en moyenne).

3.3.5 Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service circulation	Contusion, hématome	35	43	78	606	17
	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	31	21	52	801	26
	Plaie	12	12	24	193	16
	Fracture	14	1	15	825	59
	Autre nature de lésion	4	8	12	176	44
	Lésions de nature multiple	2	2	4	260	130
	Lésions internes	2	1	3	169	85
	Piqûre	1	2	3	1	1
	Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée		2	2		
	Morsure		2	2		
	Brûlure physique, chimique		1	1		
	Commotion, perte de connaissance	1		1	7	7
Lésions nerveuses		1	1			
	<i>Sous-total</i>	102	96	198	3 038	30
Accident de trajet	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	45	18	63	1 581	35
	Contusion, hématome	26	37	63	437	17
	Fracture	19	1	20	2 638	139
	Plaie	7	6	13	117	17
	Autre nature de lésion	3	6	9	19	6
	Lésions de nature multiple	5	1	6	133	27
	Atteintes sensorielles	1	2	3	6	6
	Brûlure physique, chimique	1	1	2	15	15
	Lésions internes	2		2	102	51
	Commotion, perte de connaissance	1		1	34	34
	Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique		1	1		
	<i>Sous-total</i>	110	73	183	5 082	46
TOTAL		212	169	381	8 120	38

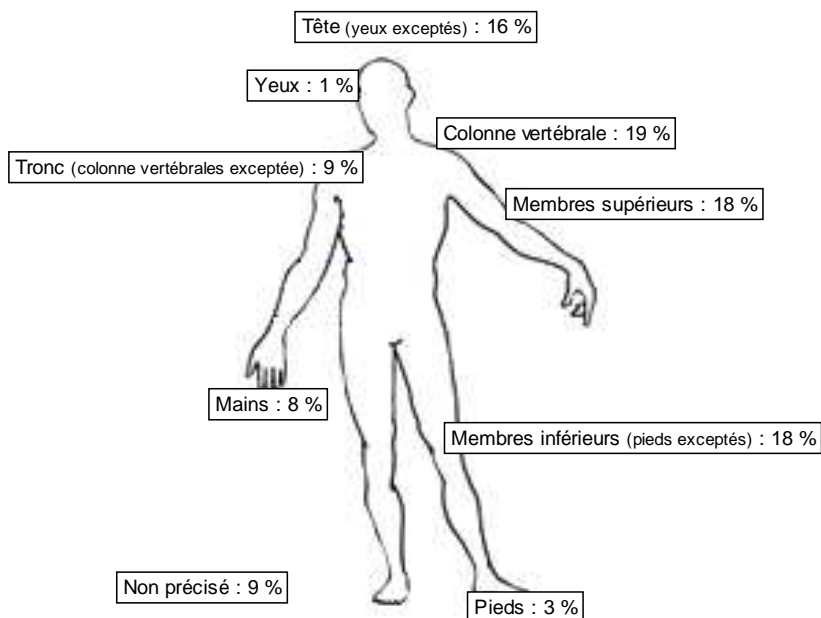
Pour les accidents de service circulation, la nature de lésion la plus fréquente est 'contusions, hématomes', suivie des 'atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires'. Le nombre de jours d'arrêt est cependant beaucoup élevé pour la nature 'fracture' (27 %) et 'atteinte ostéo articulaire et/ou musculaire' (27%).

Pour les accidents de trajet, les séquelles les plus fréquentes sont à part égale les 'atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires' et les 'contusions, hématomes'.

Les fractures, lors des accidents de trajet, entraînent une immobilisation élevée de 139 jours d'arrêt en moyenne.

3.3.6 Accident routier des SPV : répartition des accidents routiers selon le siège de lésion

↳ Présentation graphique de la répartition du siège de lésion des accidents de service circulation



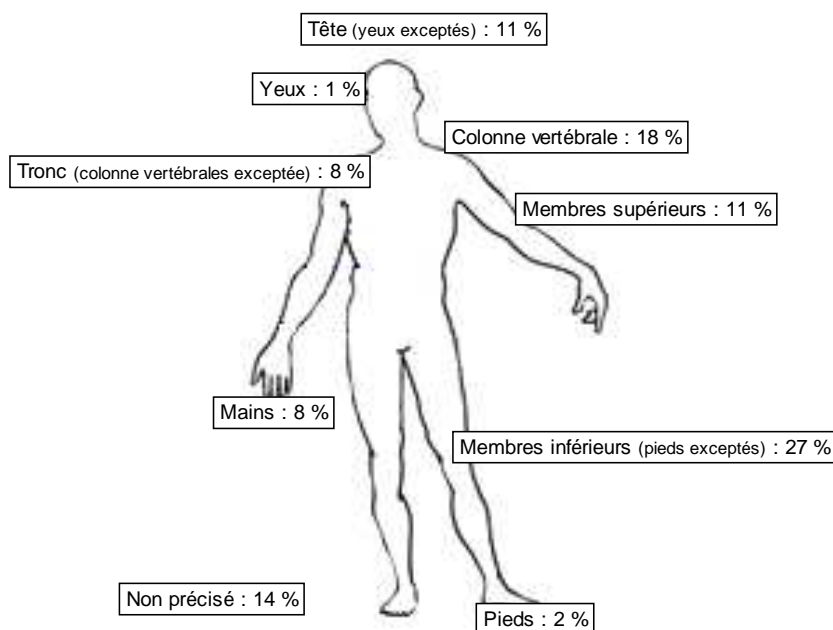
3 sièges de lésions prédominants :

- la colonne vertébrale est touchée dans 19 % des cas, dont plus des 2/3 au niveau des cervicales.

- les membres supérieurs représentent 18 % des cas et tout particulièrement l'épaule.

- les membres inférieurs avec également 18 % des cas (cheville, cou de pied et genou).

↳ Présentation graphique de la répartition du siège de lésion des accidents de trajet



Pour les accidents de trajet, les membres inférieurs sont les plus exposés (27 % des cas).

4 L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)

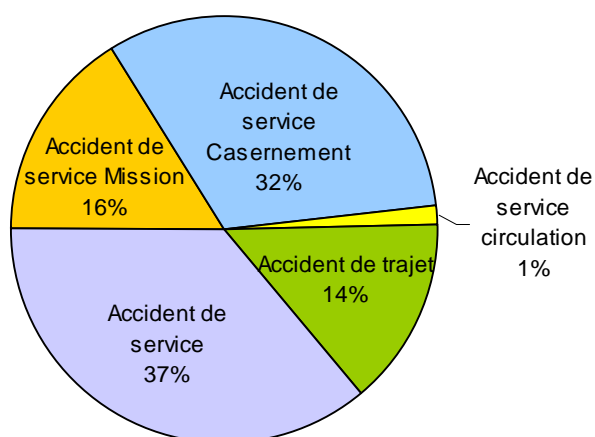
4.1 SYNTHÈSE DES ACCIDENTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)

4.1.1 Synthèse et répartition des événements 2009

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Durée congés associée		Taux de sinistralité
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.	
Effectifs → 9 599 PATS						
Accident de service <i>Mission</i>	44	35	79	1 071	24	0,8%
Accident de service <i>Casernement</i>	87	71	158	2 147	25	1,6%
Accident service*	98	79	177	2 216	23	1,8%
Accident de service circulation	5	1	6	65	13	0,1%
Accident de trajet	44	25	69	1 463	33	0,7%
Total PATS	278	211	489	6 962	25	5,1%

* Accident de service non défini mission ou casernement

↳ Présentation graphique de la répartition des événements chez les PATS



Les accidents de service représentent 86 % des événements. Ils occasionnent 78 % de durée congés associée et une moyenne de 24 jours.

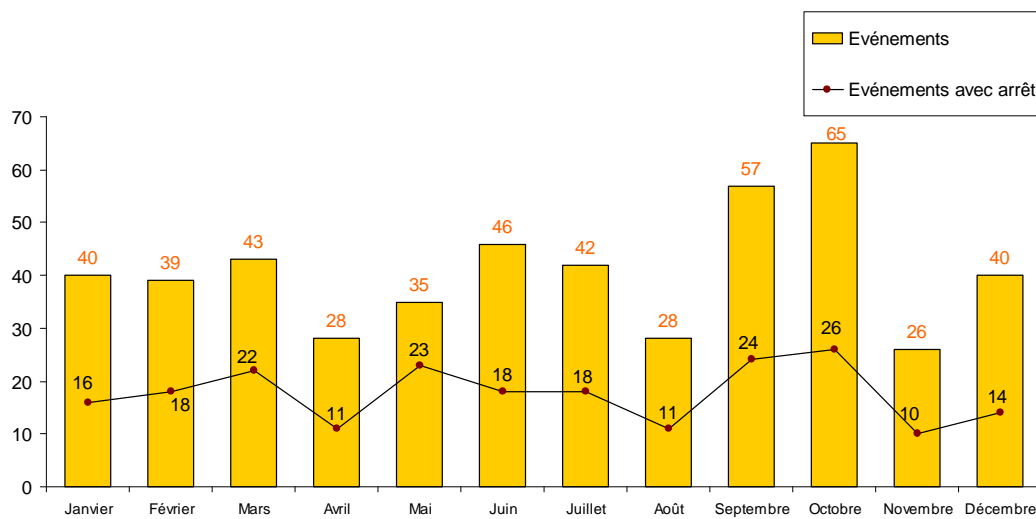
L'ensemble des accidents de service affiche une sinistralité de 4,3 %.

Les accidents de trajet représentent un risque de gravité plus élevé. La moyenne des jours d'arrêt est de 33 jours, soit 9 jours de plus qu'un accident de service.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est une collectivité au sein de laquelle le Personnel Administratif, Technique ou Spécialisé collabore quotidiennement avec les Sapeurs-Pompiers afin de les mettre dans les meilleures conditions pour assurer leurs interventions.

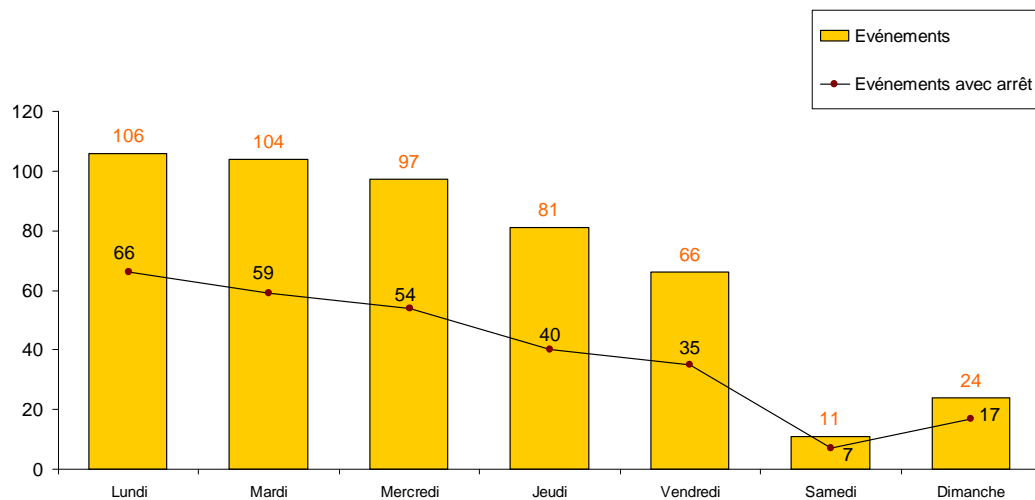
4.1.2 La saisonnalité des événements

↳ Présentation graphique de la répartition des événements chez les PATS selon le mois



La saisonnalité des événements est peu marquée. Les mois d'octobre et de septembre sont les plus accidentogènes.

↳ Présentation graphique de la répartition des événements chez les PATS selon le jour



Les deux premiers jours de la semaine représentent 43 % des événements et 45 % des événements avec arrêt.

4.2 CARACTERISTIQUES DETAILLEES DES EVENEMENTS DES PATS

4.2.1 Répartition des événements selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service	Moins de 5 ans	64	55	119	897	14
	5 à 10 ans	88	73	161	2 385	27
	10 à 15 ans	36	28	64	1 095	30
	15 ans et plus	38	26	64	1 032	27
	Non renseigné	3	3	6	25	8
	<i>sous-total</i>	<i>229</i>	<i>185</i>	<i>414</i>	<i>5 434</i>	<i>24</i>
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	2	1	3	20	10
	5 à 10 ans	2		2	14	7
	15 ans et plus	1		1	31	31
	<i>sous-total</i>	<i>5</i>	<i>1</i>	<i>6</i>	<i>65</i>	<i>13</i>
Accident de trajet	Moins de 5 ans	14	8	22	270	19
	5 à 10 ans	13	8	21	425	33
	10 à 15 ans	7	1	8	307	44
	15 ans et plus	8	8	16	445	56
	Non renseigné	2		2	16	8
	<i>sous-total</i>	<i>44</i>	<i>25</i>	<i>69</i>	<i>1 463</i>	<i>33</i>
TOTAL		278	211	489	6 962	25

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

Concernant les accidents de service, la tranche '5 à 10 ans' d'ancienneté est la plus représentée en terme d'événements, événements avec arrêt et durée congés associée.

4.2.2 Répartition des accidents de service selon l'élément matériel

PATS - Accident de service et élément matériel	EVENEMENTS			Durée congés associée	
	avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Chutes ou glissades de plain-pied	46	33	79	1 106	24
Élément matériel non précisé	34	26	60	563	17
Objets, masses, particules en mouvement accidentel	25	24	49	434	17
Chutes ou glissades de hauteur	33	14	47	875	27
Objet en cours de manipulation ou de transport manuel	28	17	45	1 257	45
Machines/Appareils	19	18	37	248	13
Outils à main	11	15	26	329	30
Effort intense	10	4	14	268	27
Véhicules (à l'exclusion des chariots de manutention et des engins de terrassement)	7	6	13	66	9
Sport	10	3	13	238	24
Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves, appareils de cuisson	4	4	8	64	16
Appareil à pression	1	4	5	5	5
Manipulation d'outils	1	4	5	3	3
Vapeurs, gaz et poussières délétères	1	3	4	7	7
Divers/Morsures/Piqûres		4	4		
Effort lié au transport/Manipulation de personnes	2	1	3	26	13
Appareils mettant en oeuvre des produits dangereux ou projections liquides		3	3		
Matières combustibles en flamme		2	2		
Electricité	2		2	10	5
Contact/projection avec sang, urine, produit biologique etc... sur peau lésée, muqueuses et yeux		1	1		
	234	186	420	5 499	24

Les chutes et glissades de plain pied représentent 19 % des événements et 20 % des jours d'arrêt.

A noter que les objets en cours de manipulation ou de transport manuel engendrent une moyenne de durée d'arrêt de 45 jours, soit 21 jours de plus que l'ensemble des accidents.

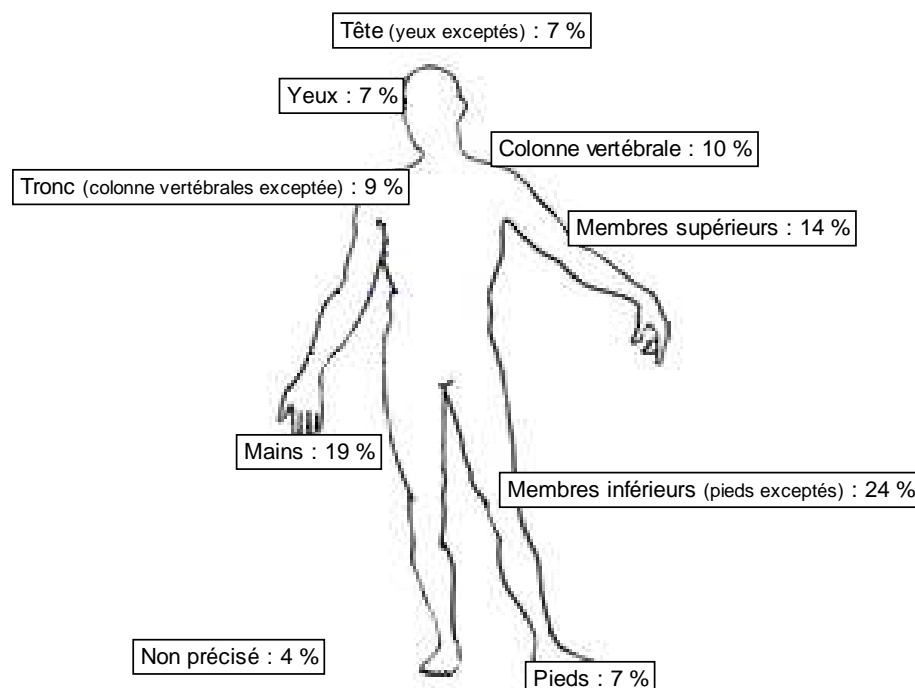
4.2.3 Répartition des accidents selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Durée congés associée	
		avec arrêt	sans arrêt	TOTAL	jours	Moy.
Accident de service/travail	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	121	56	177	3 239	27
	Contusion, hématome	45	45	90	582	13
	Plaie	20	29	49	234	12
	Autre nature de lésion	12	12	24	209	17
	Fracture	17	6	23	667	39
	Présence de corps étrangers	3	13	16	6	2
	Brûlure physique, chimique	2	5	7	41	21
	Piqûre		6	6		
	Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	2	4	6	12	6
	Lésions internes	4	1	5	238	60
	Commotion, perte de connaissance	4		4	102	26
	Lésion potentiellement infectieuse due au produit biologique	1	3	4	3	3
	Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie percutanée		3	3		
	Lésions de nature multiple	2	1	3	20	10
	Lésions nerveuses	1	1	2	146	146
	Amputation		1	1		
<i>Total Accident de service/travail</i>		<i>234</i>	<i>186</i>	<i>420</i>	<i>5 499</i>	<i>24</i>
Accident de trajet	Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleurs d'effort, etc.)	22	10	32	662	30
	Contusion, hématome	10	10	20	126	13
	Fracture	8		8	648	81
	Autre nature de lésion	2	5	7	17	9
	Commotion, perte de connaissance	1		1	9	9
	Piqûre	1		1	1	1
<i>Total Accident de trajet</i>		<i>44</i>	<i>25</i>	<i>69</i>	<i>1 463</i>	<i>33</i>
TOTAL		278	211	489	6 962	25

Quel que soit le type d'événement, la nature 'atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire' est prédominante. Elle représente 42 % des accidents de service/travail et 58 % du nombre des jours d'arrêt.

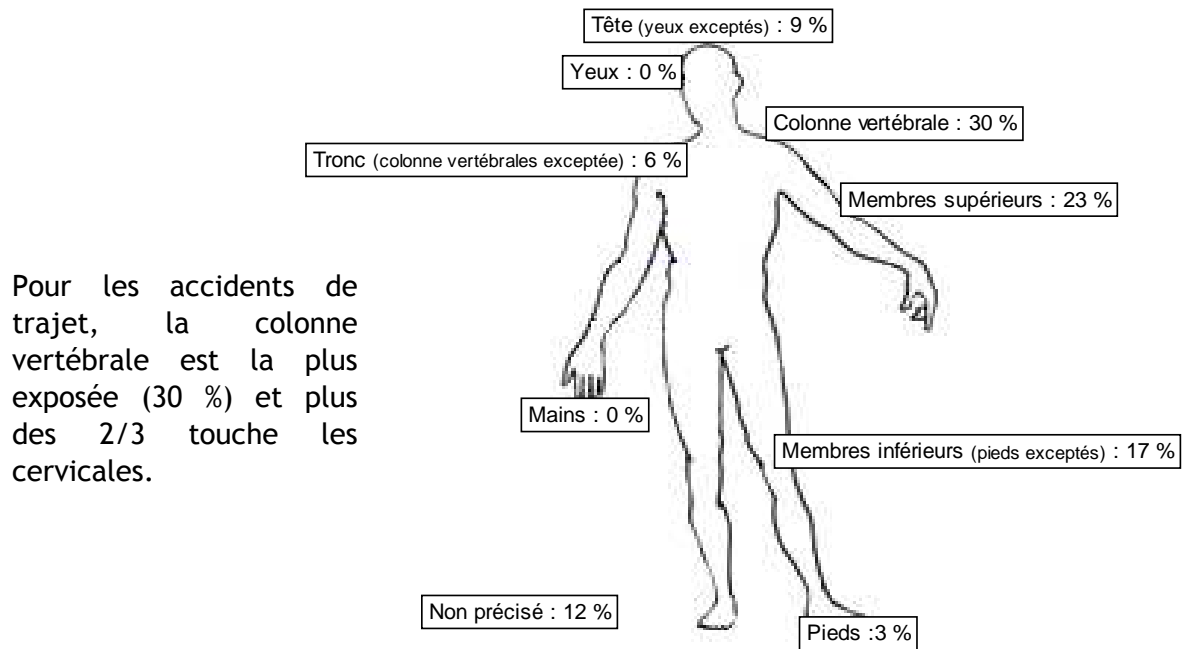
4.2.4 Répartition des accidents de service selon le siège de lésion

↳ Présentation graphique de la répartition du siège de lésion des accidents de service



Pour les accidents de service, les membres inférieurs sont les plus exposés (24 %) dont plus de la moitié touche la cheville, cou de pied.

↳ Présentation graphique de la répartition du siège de lésion des accidents de trajet





Rue du Vergne - 33059 Bordeaux Cedex
Téléphone : 05 56 11 41 23 - www.cdc.retraites.fr